RAPPORT ANNUEL

DE

L'Institution Catholique des Sourds-Muets

POUR LA

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉRIGÉE EN CORPORATION EN 1874.

1898-1899

BIBLIOTHEQUE
S.M.E
QUÉBEC

MILE-END, QUE.
IMPRIMERIE DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS
1900

Classe : Religion et charité.

RAPPORT ANNUEL

DE

L'Institution Catholique des Sourds-Muets

POUR LA

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉRIGÉE EN CORPORATION EN 1874.

1898-1899

Avec les hommages respectueux et les souhaits de bonne année du

Père Alf. Bélanger, c.s.v., Directeur.

MILE-END, QUE.
IMPRIMERIE DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS
1900

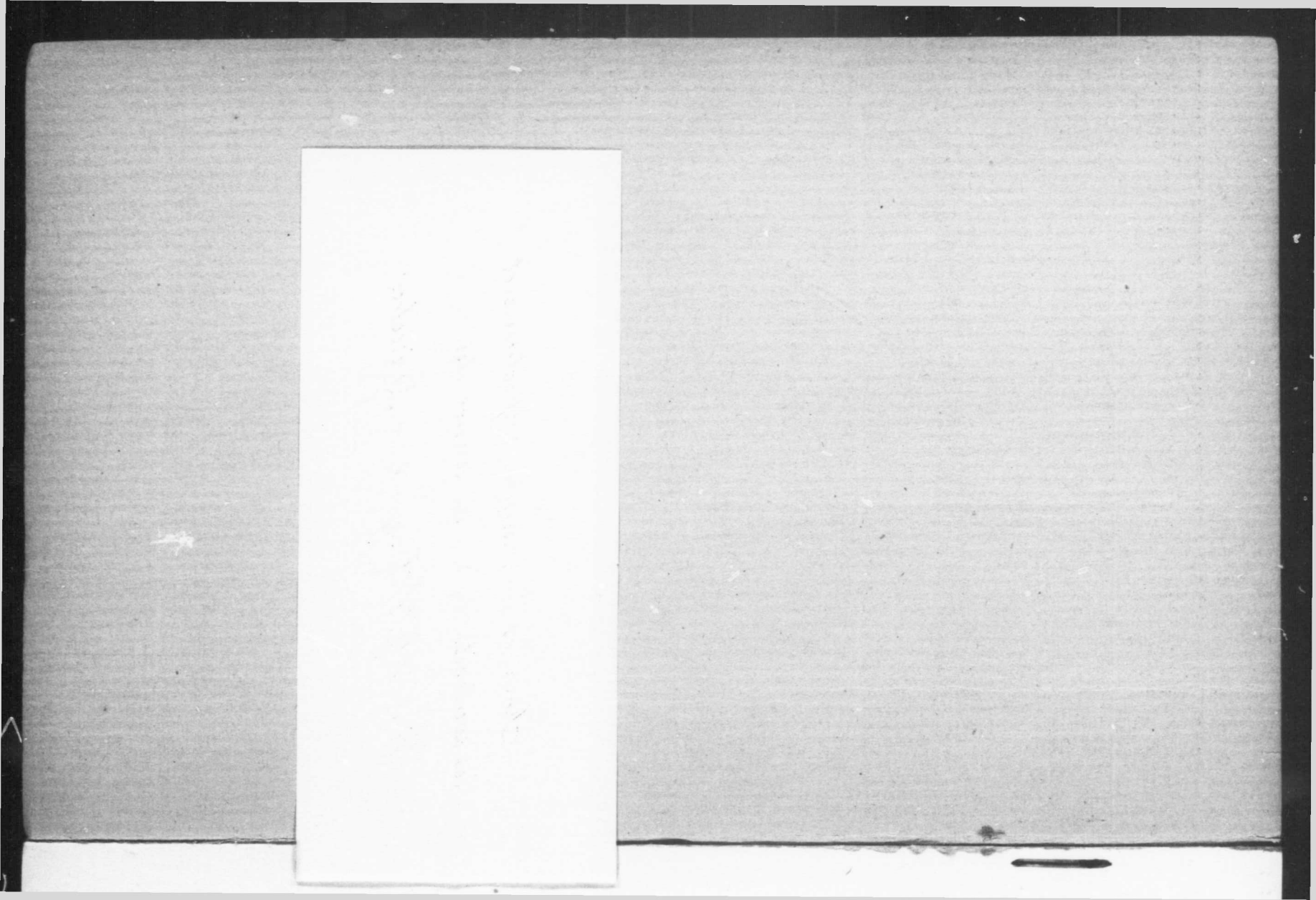

RAPPORT ANNUEL

DE

L'Institution Catholique des Sourds-Muets

POUR LA

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉRIGÉE EN CORPORATION EN 1874.

1898-1899

MILE-END, QUE.
IMPRIMERIE DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS
1900

CORPORATION ADMINISTRATIVE

DE

L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC.

MONSEIGNEUR PAUL BRUCHÉSI,
Archevêque de Montréal.

R. P. DUCHARME, C. S. V.,
Supérieur Provincial des Clercs de St-Viateur.

R. P. ALF. BÉLANGER, C. S. V.,
Directeur de l'Institution.

FR. F.-M.-A. CHAREST, C. S. V., *Procureur.*

" J.-E. TERRIAULT, C. S. V., *Professeur, Secrétaire.*

CONSEIL LOCAL.

R. P. ALF. BÉLANGER, C. S. V., *Directeur.*

FR. T. MERCURE, C. S. V., *Sous-Directeur.*

" F.-M.-A. CHAREST, C. S. V., *Procureur.*

" J.-E. TERRIAULT, C. S. V., *Sous-Procureur.*

" J. PELLETIER, C. S. V., *Sous-Procureur, Secrétaire.*

" O. POIRIAULT, C. S. V.

ECONOME.

R. P. J. LAFORTUNE, C. S. V.

PROFESSEURS.

FR. T. MERCURE, C. S. V., *Sous-Directeur et Préfet des études.*

" A. GROC, C. S. V.

" H. GAUDET, C. S. V.

" O. FORTIN, C. S. V., *Préfet de discipline, département oral.*

" G. DUMAS, C. S. V.

" C.-J. OUELLET, C. S. V.

" L. GAREAU, C. S. V.

" D. AUCHU, C. S. V.

" R. ROBILLARD, C. S. V., *Préfet de discipline, département de dactylologie.*

" H. VINCENT, C. S. V.

" P. FORTIN, C. S. V.

" A. JEAN, C. S. V.

" N. POTVIN, C. S. V.

" L. CORNEAU, C. S. V.

Département d'Agriculture Pratique.

FR. A. LEMIRE, C. S. V.

M. ED. LÉONARD.

Département Industriel, etc.

Musée, etc.: R. P. J. Michaud, C. S. V., architecte.

Imprimerie: Fr. J.-A. Coutu, C. S. V.

" " J.-A. Corriveau, C. S. V.

Menuiserie: " O. Poiriault, C. S. V.

" " L. Archambault, C. S. V.

" M. Ph. Saumur.

" " J. Bousquet.

" " N. Dupré.

Couture: Fr. A. Lemire, C. S. V.

" M. C. Paré.

" " O. Poirier.

Reliure: Fr. H. Baron, C. S. V.

" M. O. Bélanger.

" " A. Caron.

" " O. Pominville.

Cordonnerie: M. L. Falardeau.

" " J. Prevost.

Forge: M. J. Vermette.

Peinture: M. N. Pilon.

Conciergerie: Fr. L. Boucher, C. S. V.

Sacristie: Fr. L. Corneau, C. S. V.

À L'HONORABLE

J.-E. ROBIDOUX,

Secrétaire Provincial.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'Institution Catholique des Sourds-Muets pour la Province de Québec pour l'année finissant le 22 juin 1899.

Veuillez bien agréer,

Monsieur le Ministre,

la nouvelle assurance du profond respect avec lequel je me souscris,

Votre très humble serviteur,

Alf. Bélanger, C. S. V.,
Directeur.

INSTITUTION DES SOURDS-MUETS,
Mile-End, 1er janvier 1900.

RAPPORT.

À L'HONORABLE J.-E. ROBIDOUX,
Secrétaire Provincial.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de soumettre à votre considération le rapport de l'Institution Catholique des Sourds-Muets pour l'année scolaire qui s'est terminée le 22 juin 1899.

Durant la présente année vingt-cinq nouveaux élèves ont été admis dans notre Institution et le total de l'inscription annuelle s'élève à cent quatorze (114). Dix-sept élèves ont quitté notre maison après avoir fait leur première communion et avoir suivi un cours industriel dans nos divers ateliers.

Nous espérons être en mesure de recevoir, en septembre prochain, vingt des sourds-muets que nous avons été contraints de refuser au cours des années précédentes ; mais, l'exiguité de notre local et l'insuffisance de nos ressources pécuniaires ne nous permettront pas de faire droit à chacune des nombreuses demandes d'admission qui nous sont adressées. De toutes celles qui nous ont été faites depuis 1881, cent-cinquante attendent encore une réponse favorable, et les enfants dont l'admission a été ainsi ajournée ne sont pas les seuls privés du bienfait de l'instruction et de l'éducation : le recensement de 1891 porte, pour la province de Québec, le nombre des sourds-muets à

2108 dont 1074 hommes. Or, à l'époque du recensement, 332 sourds-muets instruits vivaient encore et, depuis 1891, nous avons donné l'instruction à 199 y compris les 114 actuellement à l'Institution. Il resterait donc 543 sourds-muets non instruits. Si nous déduisons de ce nombre un quart, représentant les enfants au-dessous de neuf ans, nous compterons en cette province 407 sourds-muets qui vivent dans une ignorance complète.

Il est toujours pénible, monsieur le Ministre, de repousser ces pauvres malheureux pour lesquels ni les parents, ni les autres instituteurs, ni les pasteurs ne peuvent rien dans l'ordre intellectuel et moral.

DIVISIONS DU RAPPORT.

Ce travail est rangé sous deux titres principaux :

I.—DÉPARTEMENT CLASSIQUE,

II.—DÉPARTEMENT INDUSTRIEL.

I.—Département classique :

Cette partie comprend les articles suivants :

1° Classes,
2° Programme des études,
3° Méthode d'enseignement.

Nous y ajouterons quelques notes sur

Notre musée scolaire,
Notre musée d'histoire naturelle et
Notre local.

II.—Département industriel :

Nos ateliers.

Divers :

Nos ressources pécuniaires,
Nos bienfaiteurs et

Nous avons cru utile d'insérer à la fin de ce rapport trois appendices :

APP. I.—Une objection.

APP. II.—Notes historiques sur l'Institution Catholique des Sourds-Muets, pour la province de Québec.

APP. III.—Historique de l'enseignement des sourds-muets.

Statistiques.

HORAIRE.

JOURS ORDINAIRES.

MATIN.

5.00—Lever, toilette, soin du lit.
5.20—Sortie.
5.25—Prière, étude.
6.15—Sainte messe.
6.45—Déjeuner, récréation.

DÉPARTEMENT ORAL.

MATIN.

7.30—Ateliers.
9.00—Sortie.
9.30—Classe.
11.30—Etude.
11.55—Examen.
12.00—Dîner, récréation.

SOIR.

1.30—Classe.
3.30—Sortie.
4.00—Ateliers.
5.30—Sortie. — Lecture spirituelle.
6.00—Souper, récréation.
7.30—Journal.
7.45—Prière, chapelet.
8.00—Coucher.

DÉPARTEMENT DE DACTYLOLOGIE.

MATIN.

7.30—Classe.
9.30—Sortie.
10.00—Ateliers.
11.30—Etude.
11.55—Examen particulier.
12.00—Dîner, récréation.

SOIR.

1.30—Ateliers.
3.00—Sortie.
3.30—Classe.
5.30—Sortie. — Lecture spirituelle.
6.00—Souper, récréation.
7.35—Journal.
7.45—Prière, chapelet,
8.00—Coucher pour les enfants.
Etude pour les adultes et les adolescents.
9.00—Couvre-feu.

JOURS DE CONGÉ

MARDI.	JEUDI.
SOIR.	**SOIR.**
1.30—Dessin, prières.	5.50—Chapelet.
2.30—Récréation.	6.00—Souper.
5.50—Chapelet.	7.45—Prière, salut.
6.00—Souper.	
7.45—Prière.	

DIMANCHES ET FÊTES.

MATIN.	SOIR.
6.15—Sainte messe.	3.00—Instruction, salut.
9.00—Lecture des notes.	4.00—Récréation.
9.30—Dessin, prières.	5.00—Etude.
10.30—Récréation.	5.50—Chapelet.
	6.00—Souper, récréation.
	7.15—Réunion des Confréries.
	8.00—Prière, coucher.

CLASSES.

DÉPARTEMENT ORAL.

Première Année No 1.

FR. L. CORNEAU, C. S. V., *Professeur.*

Audy Odilon
Blanchette Edmond
Bissonnette Lucien
Cloutier Félix
Filteau Arthur
Gagnon Edgar
Guay Albert
Landry Herménégilde
Matte Raoul

Première Année No 2.

FR. N. POTVIN, C. S.V., *Professeur.*

Beaulieu Timothée
Bouchard Arthur
Cotineau Louis
Denis Osias
Demontigny Paul
Gariépy Joseph
Gagnon Télesphore
Joubert Louis
Prégent Honoré
Tardif Alphonse

Deuxième Année.

FR. A. JEAN, C. S.V., *Professeur.*

Bélanger Oscar
Cordeau Omer
Desmarais Henri
Desrosiers Viateur
Fleury Charles
Guay Valère
Guay Wilfrid
Lebel Jean
Leclerc Joseph
Pharand Godefroy

Troisième Année.

FR. P. FORTIN, C. S.V., *Professeur.*

Collette Wilfrid
Couture Georges
Desmarais Camille
Duquette Charles
Groulx Wildy
Lafrance Alfred
Moreau Gustave
Saint-Jean Napoléon

Quatrième Année.

FR. L. GAREAU, C. S.V., *Professeur.*

Charlebois Edmond
Chevalier Gédéon
Fortier Godefroy
Gaudet Narcisse
Moreau Joseph
Perron Théodore
Royer Alphonse
Veilleux Napoléon
Wilhelmi Arthur

Cinquième Année.

FR. H. VINCENT, C. S.V., *Professeur.*

Barrette Ernest
Blache Albert
Cloutier Ephrem
Duquette Albert
Desrosiers Euclide
Gohier Joseph
Laframboise Paul
Lévesque Alfred
Mainville Jean-Baptiste
Morency Dolard

Classe du Soir.

Fr. G. Dumas, C. S. V., *Professeur.*

Auchu Hervé
Charbonneau Hermas
Coulombe Désiré
Guindon Félix
Houle Ephrem
Hopkins Alexander
McGurn Connor
Proulx Elzéar
Simoneau Arthur
Trudel Ulric

DÉPARTEMENT DE DACTYLOLOGIE.

Première Année.

Fr. A. Groc, C.S.V., *Professeur.*

Bissonnette Ludger
Biron Calixte
Bureau Barthélemie
Charest Alexandre
Côté Adolphe
Côté Paul
Ferguson Joseph
Lacharité Daniel
Lefebvre Delphis

Deuxième et Troisième Années.

Fr. D. Auchu, C. S. V., *Professeur.*

Dumont Philippe
Filteau Alain
Guay Georges
Guenette Georges
Huard Théophile
Hudon-Beaulieu Aug.
Létourneau Fortunat
Maheu Albert
Rioux Félix

Quatrième et Cinquième Années.

Fr. H. Gaudet, C. S. V., *Professeur.*

Bruneau Oscar
Contant Eugène
David Philippe
Denis Armand
Hudon Joseph
Maillot Albert
Mallette Romuald.
Mayer Wilfrid

CLASSE ANGLAISE.

FR. C.-J. OUELLET, C. S. V., *Professeur.*

Coughlin Dan.
Enright Willie
Hopkins Alexander
O'Brien Willie
Scully William.

CLASSE DE CATÉCHISME.

FR. G. DUMAS, C. S. V., *Professeur.*

Audet Hippolyte
Beaulieu Joseph
Beaudry Joseph
Bolduc Désiré
Boutin Onésime
Donnelly James
Gauthier Eusèbe
Gingras Joseph
Lamoureux Joseph
Larivée Emile
Latendresse Pierre
Lécuyer Guillaume
McElderry Georges
Ouellet Télesphore
Roussin Fortunat
Santerre Alexandre
Wilson Edward

Il est d'une importance absolue que les élèves soient peu nombreux dans chacune des classes du département oral parce que l'enseignement qu'ils y reçoivent est plutôt individuel que simultané et que chaque élève est obligé de suivre les plus légers mouvements des lèvres de son professeur.

Les élèves du département de dactylologie étant en nombre moindre que ceux du département oral, nous sommes obligés de confier à un même professeur des élèves de diverses capacités, ce qui nous met dans l'impossibilité de donner à chaque classe de ce département le nombre normal d'élèves, c'est-à-dire, douze à quinze. Ainsi un professeur est chargé de la 2ème et 3ème année d'études ; un autre de la 4ème et 5ème année, ce qui les oblige à partager entre deux groupes d'élèves les heures de classe, trop courtes déjà lorsqu'elles sont consacrées à une seule division.

Departement Classique.

PROGRAMME DES ETUDES.

QUEL TEMPS IL NOUS FAUDRAIT POUR LE REMPLIR.

Nous nous efforçons de donner à nos élèves les connaissances que doit avoir un jeune homme à son entrée dans le monde. Or, un artisan de dix-sept ou dix-huit ans possède :

1° La parole acquise sans effort dès sa plus tendre enfance ;

2° Une langue écrite dont l'étude lui a été rendue facile par l'habitude du langage parlé ;

3° Des connaissances assez étendues sur le catéchisme, le calcul, la géographie, l'histoire, etc. ;

4° Un métier.

Cette éducation, commencée vers l'âge de deux ans par la parole et les soins maternels, a été continuée durant quinze ou seize ans et se perfectionne chaque jour par les rapports sociaux.

Quel temps faudra-t-il donc à nos élèves pour acquérir une instruction égale à celle de ces jeunes artisans ? Au moins quinze années aussi ; et nous n'avons que huit ans *d'inscrits* à notre programme, mais presque toujours nos élèves sont obligés de nous quitter après leur cinquième année d'études, afin de céder la place à d'autres.

Impossible, en un temps aussi court, de compléter l'éducation du sourd-muet ; c'est pourquoi, partout, en Europe et aux Etats-Unis, le cours d'études est de huit ou dix ans. Mais voyons, cependant, le grand travail accompli durant les quelques années que nos élèves passent sous notre toit :

1° Ils acquièrent une prononciation distincte, les éléments de la langue maternelle (1) ;
La connaissance du catéchisme.

2° Nous leur enseignons : l'arithmétique, (problèmes pratiques, règles d'intérêt, etc.), l'histoire du Canada, l'histoire sainte, la géographie, et nous les mettons en état de tenir leur petite correspondance.

3° Par des leçons de choses ou entretiens gradués nous leur faisons connaître la nature et quelques-uns de ses phénomènes ; nous leur donnons des connaissances pratiques sur la vie réelle, les professions et les métiers, et, enfin, des leçons de bienséance et d'hygiène.

(*Programme des études, 5ème année.*)—Excepté l'articulation, ce programme est aussi celui du département de dactylologie.

S'il nous était possible de garder ces enfants plus longtemps, nous pourrions développer davantage les connaissances élémentaires qu'ils possèdent alors et leur en assurer la possession permanente. Ainsi nous n'aurions pas le regret de voir nos élèves, abandonnés trop tôt à eux-mêmes, oublier si rapidement une partie de l'instruction primaire qu'une application soutenue leur a fait acquérir.

---

(1) "En apprenant la langue de son pays, dit M. Léon Vaïsse, l'entendant a pour maîtres tous ceux qui parlent autour de lui : il a pour heures de leçon tout le temps pendant lequel ses sens restent éveillés. Le sourd-muet est réduit à l'enseignement direct du maître et aux courts moments de la classe et, si l'on veut, à ces considérations, ajouter celle de la différence du temps qu'il faut pour saisir une phrase prononcée ou pour la lire écrite, on reconnaîtra qu'il n'a pour s'instruire, qu'une bien faible partie des leçons que reçoit l'entendant."

(*M. Léon Vaïsse—Discours prononcé à l'Institution nationale de Paris, le 11 août 1847.*)

METHODE D'ENSEIGNEMENT.

Nous donnons la préférence à la méthode *orale pure*, parce que :

La parole permet au sourd-muet, lorsqu'il a quitté l'Institution, de développer chaque jour les connaissances qu'il possède, en établissant des rapports plus fréquents et plus faciles entre lui et les personnes douées de l'ouïe ;

Elle l'aide puissamment à acquérir l'esprit de la langue dans laquelle on l'instruit ;

Elle lui assure, en toutes matières, des connaissances exactes ;

Elle favorise le développement des poumons, plus ou moins atrophiés par l'inaction ;

Enfin, la parole seule rend véritablement le sourd-muet à la société.

Mais la méthode orale ne saurait être appliquée à tous indistinctement. Pour que le succès favorise nos efforts il faut :

1° Que l'élève n'ait pas plus de quinze ans.

2° Que sa vue soit bonne.

3° Qu'il puisse demeurer à l'Institution au moins cinq ans ; car, s'il suffit de quelques mois pour lui enseigner l'articulation, il faut une longue application pour le rendre habile dans la lecture sur les lèvres ; car ne l'oublions pas, le secret de la méthode orale c'est l'amélioration de la vue perfectible à un si haut degré ;

4° Il faut encore que les oralistes soient complètement isolés des élèves du département de dactylologie pour les récréations, les études, les travaux, etc.

C'est pourquoi, afin de ne pas compromettre le succès de la méthode orale, nous avons toujours maintenu un département de dactylologie où les élèves qui ne sont pas aptes à être instruits oralement reçoivent l'enseignement au moyen de l'écriture et de l'alphabet manuel. Les explications se rapportant au catéchisme ou à l'histoire y sont données par signes.

Dans l'enseignement de la langue française nous procédons d'après la méthode intuitive ou perceptive, ainsi appelée parce qu'elle est basée sur ce principe que :

1° Tout mot désignant un objet matériel doit être enseigné en présence de l'objet qu'il désigne, ou, à son défaut, d'une image fidèle ;

2° Tout verbe doit, autant que possible, être expliqué par l'action qu'il exprime, exécutée en présence de l'élève ;

3° L'élève doit être amené, par l'analogie de l'orthographe, à trouver le sens des mots de même racine ;

4° Le rapport des idées doit conduire au sens d'une nouvelle expression ;

5° On doit faire sentir à l'élève le besoin d'un terme abstrait, avant de le lui enseigner, le besoin d'un rapport avant de l'établir, etc.

MUSEE SCOLAIRE.

Notre musée scolaire est abondamment pourvu des cartes et des tableaux nécessaires pour l'enseignement intuitif de la langue française, pour les leçons de choses et pour le catéchisme.

Notre collection de tableaux, d'estampes et de cartes comprend :

Les tableaux d'histoire naturelle,

Par E. DEYROLLE.

Le musée industriel scolaire,

Par C. DORANGEON.

Les arts et métiers,

Par ARMANGAUD, Aîné.

Les estampes " Lummel,"—" Hill."—Des cahiers illustrés, etc.

Le catéchisme en images,
Par M. l'abbé FOURRIÈRE.

Grand Album pour l'explication du catéchisme, 2 vol.,
Par M. l'abbé MOUTERDE.

Les cartes géographiques murales,
Par P. VIDAL-LABLACHE.

Yaggy's geographical portfolio.

Tableaux pour l'enseignement des fractions,
Par B. LIPPENS, inspecteur.

De plus, échantillons de draps, de cuir, etc. Objets en miniature : instruments agricoles, voitures, meubles, etc.

MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE.

Notre département classique n'offrant aucune pièce assez spacieuse pour y installer convenablement notre musée d'histoire naturelle, nous avons dû le transporter tout entier dans une partie du département industriel. Il y occupe deux pièces situées au-dessus de l'imprimerie et complètement à l'épreuve du feu.

Il convenait, en effet, de préserver de la destruction, et même de toute altération, ces précieuses collections, fruit du travail persévérant de nos professeurs qui consacrent à ces agréables études leurs récréations presque toutes entières.

Le R. P. Michaud, après avoir pourvu notre musée d'un grand système planétaire et de plusieurs instruments de physique, achève d'y installer la série des ordres d'architecture, et chaque jour il ajoute à sa grande collection de monnaies.

Les quatre embranchements du règne animal sont représentés dans notre musée.

LES VERTÉBRÉS.

I Mammifères. — 50 du Canada et quelques quadrupèdes exotiques. Nous ne possédons ni *Cétacés* ni *Pachydermes.*

II Oiseaux. — 200 espèces d'oiseaux du Canada, quelques-uns des plus beaux spécimens de l'Amérique Méridionale, tels que : le Courou-cou resplendissant (*Trogon resplendens*), le Toucan à gorge jaune (*Ramphastos Tucanus*) ; plusieurs perroquets : le Cacatoès, l'Ara rouge (*Ara macao*), etc.

III Reptiles.— 20 espèces, la plupart du Canada. Ils représentent les ordres suivants : *Batraciens, Ophidiens, Chéloniens, Sauriens.*

IV Poissons. — Quelques espèces.

LES ARTICULÉS.

I Insectes. — 3,000 espèces réparties dans les ordres suivants :

Coléoptères du Canada	1,000
" exotiques	800
Hyménoptères	400
Lépidoptères	400
Diptères	220
Hémiptères	150
Névroptères	15
Orthoptères	15

II Crustacés. — Ecrevisses, homards, etc.

Les Mollusques. — 500 espèces de coquillages appartenant à différentes mers.

Les Zoophites.— Quelques spécimens.

Botanique.— Un commencement d'herbier (500 espèces).

Minéralogie.— Minéraux canadiens.

Monnaies.— Collection canadienne complète. — Monnaies étrangères, 400 espèces.

Timbres.— 3,000 espèces.

Ces diverses collections deviennent le sujet indispensable *de leçons de choses* qui concourent à l'instruction de nos jeunes sourds-muets.

NOTRE LOCAL.

Comme les ressources de notre Institution ont toujours été minimes, il nous a fallu y aller avec économie et ne nous accorder que l'indispensable.

Ceci explique le manque d'unité dans l'installation de la maison qui, au premier abord, ne laisse pas de surprendre avec ses petites pièces basses, ses escaliers de ci, de là, etc., etc. On s'aperçoit qu'une annexe a été ajoutée à mesure que la caisse le permettait. On courait au plus pressé et surtout on tâchait d'obtenir le plus de logement possible du plus petit espace : problème qui se résout toujours au détriment de l'hygiène et de l'aspect. Aussi croyons-nous devoir insister sur les inconvénients et les désagréments des pièces du département classique.

Pour être moins long nous ne parlerons ni des classes, ni des dortoirs, ni des chambres des professeurs ; nous dirons seulement quelques mots de la chapelle, des salles de récréation et des réfectoires.

Notre chapelle, située dans l'aile de brique construite en 1887, mesurait d'abord 60 pieds de longueur. Le besoin d'espace nous força d'y ajouter, en 1896, 30 pieds, qui jusque là, avaient été consacrés à la librairie.

Aujourd'hui, nous nous trouvons encore fort à l'étroit pour recevoir, chaque dimanche, les sourds-muets de la ville auxquels nous donnons gratuitement l'instruction religieuse.

En principe général, les salles de récréation, selon les règles de l'hygiène et de la bonne morale, doivent être bien ventilées et bien éclairées ; mais ces deux conditions deviennent d'une nécessité absolue lorsqu'il s'agit de sourds-muets chez qui la maladie, qui cause la surdité, occasionne, dans un grand nombre de cas, une dépression physique générale ; quand surtout il s'agit d'enfants naturellement portés à contracter des maladies pulmonaires à cause de l'inaction des poumons, et habituellement obligés de suppléer à l'ouïe par la vue. Cependant ces conditions essentielles font grandement défaut dans nos salles qui sont trop petites, basses et mal éclairées.

Quant à nos réfectoires, il suffit d'y jeter un coup d'œil pour voir combien il est pénible à nos élèves de prendre leurs repas dans ces caves basses et humides où jamais un rayon de soleil n'ose se glisser.

Quand donc pourrons-nous élever un édifice spacieux, unissant les améliorations modernes aux dispositions hygiéniques exigées pour les maisons d'éducation ?

Departement Industriel.

NOS ATELIERS.

Chaque jour nos élèves consacrent trois heures aux travaux industriels. Ils trouvent dans nos ateliers, entre autres avantages, l'occasion de développer leurs aptitudes physiques, et d'acquérir cette habileté qui leur permet de se rendre utiles, en maintes circonstances et en toutes choses, à leurs parents et à leurs patrons. De plus, ce léger travail prévient la fatigue excessive qu'une classe d'articulation trop prolongée ne manquerait pas de provoquer.

Nos élèves apprennent ainsi, tout en faisant leur cours d'études, un métier qui les met à même de gagner honorablement leur vie au sortir de notre institution et leur donne des habitudes d'activité qu'ils ne sauraient plus quitter.

Ajoutez à ces motifs la difficulté qu'il y a pour le sourd-muet qui apprend son métier au dehors, de recevoir l'enseignement d'un maître d'atelier peu habile à s'en faire comprendre, et l'impossibilité où il est de faire les commissions durant ses deux premières années d'apprentissage, comme cela se pratique, et vous serez convaincu de la nécessité où nous sommes de maintenir notre département industriel.

D'ailleurs, en cela nous avons suivi l'exemple d'un grand nombre d'institutions européennes (notamment celui de l'Institution nationale des Sourds-Muets de Paris), et devancé plusieurs institutions américaines.

Nos ateliers sont convenablement installés. Avant qu'il fussent construits nous avons pu nous assurer la propriété d'un terrain spacieux et nous l'avons utilisé. Les bâtiments sont bien éclairés, et dans de bonnes conditions.

Notre département industriel comprend l'*imprimerie* et la *stéréotypie*, la *reliure*, la *couture*, la *cordonnerie* et la *sellerie*, la *menuiserie* et le *charronnage*, la *peinture* et la *forge*.

L'atelier de menuiserie, incendié en 1897, a été immédiatement reconstruit et séparé des autres édifices par une construction à l'épreuve du feu où sont installés les engins et les dynamos. Des poêles à gaz ont été posés dans nos ateliers de couture, de reliure et d'imprimerie.

Les métiers les plus estimés par nos élèves sont ceux de tailleur, de menuisier et de cordonnier. Ne sont employés à la reliure que les jeunes élèves qui n'ont pas encore fait choix d'un métier, et ceux qui pourront plus tard continuer d'exercer le métier de relieur sans s'éloigner de leurs familles dont ils auront toujours besoin.

Nous comptons :

A l'atelier de reliure	47	élèves.
" couture	25	"
" menuiserie et charronnage	15	élèv.
" cordonnerie	12	élèves.
" forge	1	"
au département agricole	14	"

NOS RESSOURCES PECUNIAIRES.

Les ressources de notre Institution proviennent d'une allocation annuelle de $9,861.72, accordée par le gouvernement provincial, et de pensions payées par les parents de nos élèves et par le " Comité de l'Œuvre des enfants sourds-muets " du diocèse de Québec. Ces pensions s'élèvent de $2,500.00 à $3,000.00 pour tous, chaque année.

Avec cette somme, nous devons pourvoir à la pension, à l'instruction et au blanchissage de plus de

cent élèves ; nous assurer le service d'un personnel domestique nombreux ; pourvoir à la construction et à l'entretien des édifices et supporter les pertes que nous ont causées deux désastreux incendies.

Il est encore des observations dignes d'attention, comme celles-ci :

1o Pour rendre plus parfaite l'éducation de nos élèves, nous avons ajouté au cours d'enseignement donné par la dactylologie un cours d'instruction par la méthode orale, ce qui double le nombre des professeurs.

2o Nous enseignons le français et l'anglais, quand, dans les institutions des Etats-Unis et dans celle d'Ontario une seule langue est enseignée.

3o Nous maintenons un département industriel pour l'avantage de ces jeunes gens qui sont difficilement admis comme apprentis dans les ateliers ordinaires.

4o Nous ferons observer que les institutions dont nous venons de faire mention reçoivent les garçons et les filles, tandis que nous ne recevons que les garçons. Or tout le monde sait que l'éducation les hommes coûte beaucoup plus cher que celle des femmes.

C'est aux parents, sans doute, qu'incombe l'obligation de pourvoir à ces dépenses que nécessitent l'instruction et l'éducation de leurs enfants ; mais la plupart sont privés des biens de la fortune (1), et le modeste trousseau qu'il leur faut préparer pour l'enfant qui les quitte, dépasse souvent la somme de leurs économies.

Il résulte donc que nous devrions donner l'instruction gratuitement à la plupart des sourds-muets ; d'où la nécessité d'une subvention suffisante assurée pour chaque élève admis. Il est reconnu partout qu'un élève sourd-muet entraîne une dépense annuelle de $150.00 au moins, à cause du personnel nombreux et expérimenté et du matériel dispendieux qu'exige son enseignement.

---

(1) Voir les Statistiques : Profession des parents.

L'Institution nationale de Paris calcule ses dépenses à raison de $180.00 par année pour chaque élève.

La République Américaine entretient à ses frais 89 institutions de sourds-muets fréquentées par 9,252 élèves dont chacun coûte $293.53 en moyenne, soit une dépense annuelle de $2,715,740.00.

Les chiffres suivants nous sont fournis par le "*Report on the Deaf for 1898.* — By Mr. and Mrs Edmund Lyon" (State Board of Charities).

New-York Institution. — 403 élèves $334.93 par tête (trousseau compris).

Northern New-York, Malone.—79 élèves $319.27 par tête (trousseau non compris).

Lexington Avenue, New-York. — 194 élèves, $301.00 par tête (trousseau non compris).

Western New-York, Rochester. — 175 élèves, $316.63 par tête (trousseau non compris).

Albany Home School. — 18 élèves, $293.00 par tête, (trousseau non compris).

Central New-York, Rome. — 133 élèves, $280.25 par tête (trousseau non compris).

Le Couteulx St. Mary's Buffalo. — 142 élèves, $253.85 par tête (trousseau non compris).

Les catholiques de l'Etat de New-York ayant obtenu des écoles séparées pour leurs sourds-muets, l'Etat leur paye $300.00 par an pour chaque élève, laissant à leur charge de pourvoir à la construction des bâtisses et à l'ameublement.

Le gouvernement d'Ontario consacre annuellement la somme de $43,776.00 pour l'instruction de ses sourds-muets, soit $171.19 pour chacun des 272 élèves qui fréquentent son unique institution. A ces dépenses, dans Ontario comme aux Etats-Unis, il faut ajouter les frais de construction et d'installation qui, ici, sont tous à notre charge.

Nous reconnaissons que le gouvernement provincial a fait beaucoup déjà pour l'œuvre des sourds-muets.

La première subvention accordée à notre Institution, en 1853, était de $600.00.

En 1871, cette somme fut élevée à $1,500.00.

En 1875, elle fut portée à $5,000.00.

En 1879, cette allocation fut augmentée de $1,000.

Enfin, en 1884, elle fut élevée au montant que nous recevons actuellement, $9,861.72.

Aujourd'hui nous demandons au gouvernement provincial de nous aider à construire une maison qui puisse répondre aux besoins de la Province.

NOS BIENFAITEURS.

En terminant, nous tenons à remercier la Société St-Vincent-de-Paul de Québec de l'intérêt qu'elle porte à nos chers enfants, et de la protection efficace qu'elle leur accorde. Actuellement vingt-deux de nos élèves, venus du diocèse de Québec, reçoivent un tiers de bourse du Comité que la Société de St-Vincent-de-Paul a organisé en leur faveur.

Ce Comité, fondé en 1889 par l'heureuse initiative de M. Thibaudeau, a reçu la haute approbation de Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, qui a daigné adresser au promoteur la lettre suivante, dans laquelle il l'assure de sa participation efficace à l'œuvre soumise à son approbation :

" Monsieur J. B. Thibaudeau, Président du Comité
" de la Société de St-Vincent-de-Paul pour l'Œuvre
" des Sourds-Muets.

" Monsieur,

" C'est bien volontiers que j'ap-
" prouve et bénis la bonne œuvre que vous avez entre-
" prise, de favoriser l'éducation d'un certain nombre de
" sourds-muets. Vous en avez déjà trois qui sont

" rendus à Mile-End, Montréal, et vous demandez " qu'une quête soit faite dans toutes les églises de l'Ar- " chidiocèse chaque année, en faveur de cette excellente " Œuvre. Je le ferai dans ma prochaine circulaire dans " laquelle je demanderai aussi les renseignements que " vous désirez avoir..... Je mets à la disposition de " votre Comité pour les Sourds-Muets, jusqu'à nouvel " ordre, la somme de $100.00 à prendre sur les aumô- " nes ordinaires et $50.00 sur la propagation de la Foi.

" Agréez, Monsieur le Président, les vœux que je " forme pour le succès de cette Œuvre."

E. A. Cardinal Taschereau,
Arch. de Québec.

Grâce à la protection puissante de Sa Grandeur Mgr Bégin et aux efforts de Mgr Têtu, ce Comité a déjà fait un bien considérable à la classe des sourds-muets. C'est pour nous un devoir d'offrir, au nom de nos élèves, nos plus sincères remerciements aux membres de ce Comité et aux donateurs qui l'aident si généreusement.

Nous devons remercier encore les protecteurs de nos élèves, les bienfaiteurs de notre maison et tous ceux qui s'intéressent au bonheur de nos enfants.

COMITE DE L'ŒUVRE DES S.-M. DE QUEBEC.

Président: M. J. B. Thibaudeau,

PROTÉGÉS.	PROTECTEURS.
Audet Hippolyte	Comité de l'Œuvre des S.-M., Qué.
Barrette Ernest	" "
Blanchet Edmond	" "
Bolduc Désiré	" "
Bruneau Barthélemi	" "
Coughlin Dan	" "

Gagnon Télesphore	Comité de l'Œuvre des	S.-M., Que.
Gariépy Joseph	"	"
Guay Albert	"	"
Guay Wilfrid	"	"
Guay Valère	"	"
Guénette Joseph	"	"
Huard Théophile	"	"
Hudon-Beaulieu Auguste	"	"
Lafrance Alfred	"	"
Lebel Jean	"	"
Mailhot Albert	"	"
Morency Dolard	"	"
Moreau Gustave	"	"
Royer Alphonse	"	"
Tardif Alphonse	"	"
Veilleux Napoléon	"	"

NOMS DES ELEVES PROTEGES ET DE LEURS PROTECTEURS.

PROTÉGÉS.	PROTECTEURS.
Beaulieu Timothée	Rév. J.-M. Fournier, curé, et Rév. D. Jobin, curé.
Biron Calixte	Rév. P. Garon, curé.
Blache Albert	Rév. J.-U. Leclerc, curé. Rév. J.-T. Beaudry, vicaire. M. Décarie.
Bouchard Arthur	Dame M. Gareau.
Charest Alexandre	Rév. Th. Dumas, curé.
Chevalier Gédéon	Rév. T. Boucher, curé.
Côté Paul	Rév. F. Dugal, Ptre.
Cotineau Louis	Municipalité de Contrecœur.
Donnelly James	Dame J.-C. Ryan.
Ferguson Joseph	M. F. Ferguson.
Filteau Alain	Hon. G. Joly de Lotbinière.
Groulx Wildy	Rév. Geo.-F.-O. Chevrefils,
Guay Georges	M. D. Bouchard. [curé.

Hudon Joseph	Dame T.-V. Lussier.
Leclerc Joseph	Dames O. Prévost et H. Desrosiers.
Landry Herménégilde	M. Mag. Landry.
Létourneau Fortunat	Dame C. Fifle.
Lévesque Alfred	Mgr Duhamel, Arch. et Rév. Ph. Beauchamp, chan.
Mallette Romuald	Rév. G. Dubois, curé.
Maheu Albert	Rév. J.-R. Chaput, curé.
Ouellet Télesphore	M. Lud. Ouellet et son frère.
Roussin Fortunat	Dame J.-B. Rhéaume.
Santerre Alexandre	M. F.-P Gosselin, M. P. P.
Scully William	Rév. J. Quesnel, curé.
Saint-Jean Napoléon	Mlle Hélène Lonergan.
Wilhelmi Arthur	Rév. O. Fortin, C. S. V.

Le Directeur du Grand Séminaire de Montréal, Monsieur Lecoq, qui s'occupe de toutes les bonnes œuvres et de celle des sourds-muets en particulier (1), nous communique le document suivant :

POSTULATA PRÉSENTÉ AU CONCILE DU VATICAN PAR LES ÉVÊQUES DE LA PROVINCE DE NAPLES :

Quelques œuvres à entreprendre pour l'avantage de la chrétienté...

L'intérêt de l'Eglise exige que l'on prenne soin de l'âme des sourds-muets.

Pas de province où il n'y ait nombre de malheureux privés de l'ouïe et de la parole.

Bien qu'il faille assurer à ces pauvres déshérités une éduca-

CAPUT V. — De quibusdam consiliis ad Christifidelium utilitatem suscipiendis...

§ 8 Ecclesiæ interest spiritualis surdorum mutorum cultura.

In quavis provincia complures sunt qui audiendi et loquendi facultate carent.

Quamvis homuncionibus istis præbenda foret peculiaris insti-

(1) M. Lecoq, comme preuve du haut intérêt qu'il porte à l'œuvre des sourds-muets, fait donner à ses séminaristes un cours régulier de signes.

tutio qua aptiores evaderent Deo cognoscendo et religionis actibus exercendis, attamen aliis atque aliis regionibus tamquam pro derelictis habentur.

Magnum pietatis opus foret si huic hominum generi, pro sapientia et bonitate sua, Vaticani Concilii Patres providerent ut magis magisque opportuna hospitia promoveantur.

tion à part qui leur permette de connaître Dieu et de pratiquer la religion, en plusieurs endroits ils sont laissés dans l'abandon.

Ce serait grande charité que les pères du concile du Vatican appliquassent leur sagesse et leur bonté à promouvoir l'œuvre des asiles destinés à ces infirmes.

RAPPORT SANITAIRE.

A l'Honorable J. E. Robidoux,

Secrétaire Provincial.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sanitaire de l'*Institution Catholique des Sourds-Muets pour la province de Québec*, pour l'année scolaire 1898-1899.

Il me fait plaisir de constater que cette année a été particulièrement heureuse : à l'exception d'un cas de *fièvre typhoïde* et de quelques cas de *grippe*, je n'ai eu aucune maladie à traiter à l'Institution.

Mes efforts ont surtout été employés dans un travail de surveillance et de prévoyance hygiéniques. En cela, Monsieur le Ministre, les Clercs de Saint-Viateur, qui dirigent cette Institution, m'ont apporté leur concours avec une sollicitude et un savoir-faire admirables, s'efforçant, par tous les moyens possibles, de remédier à l'état défectueux de leur local et d'assurer à leurs élèves l'air pur ainsi que tous les soins hygiéniques dont ils ont besoin.

Veuillez me permettre, Monsieur le Ministre, en ma qualité de médecin de cette Institution, d'attirer votre attention sur la nécessité pressante où se trouvent les directeurs d'agrandir les édifices afin d'y introduire les améliorations exigées pour les maisons d'éducation.

Non seulement l'insuffisance du local entrave les progrès de l'Œuvre, mais elle pourrait aussi affecter grandement la santé du personnel tout entier, sans les soins assidus prodigués par le médecin et par les directeurs.

J'espère, Monsieur le Ministre, que le gouvernement provincial, qui a tant à cœur de voir nos maisons d'éducation à la hauteur des progrès modernes, voudra bien augmenter l'octroi qu'il accorde déjà à l'Institution des Sourds-Muets. Les Clercs de Saint-Viateur pourront ainsi exercer leur zèle d'une manière plus parfaite et en faveur d'un plus grand nombre d'enfants.

Je vous prie d'agréer, avec l'assurance de mon dévouement, l'expression des sentiments distingués avec lesquels je suis,

Monsieur le Ministre,

Votre humble et dévoué serviteur,

A. HUDON, M. D.

MILE-END, 1er janvier ~~1899~~ 1900

APPENDICES.

Ier APPENDICE.

UNE OBJECTION.

On nous dit quelquefois : Mais, le sourd-muet entre dans la catégorie des exceptions ; or l'exception ne peut pas attirer sur elle l'attention que l'on porte à la masse.

Si nous suivions ce principe il nous faudrait négliger le soin des aveugles et des orphelins qui, eux aussi, sont des exceptions. Faudra-t-il les délaisser ? Fermerons-nous toutes ces institutions de bienfaisance que la charité a fait surgir ?

Les sourds-muets n'ont-ils pas besoin d'instruction et d'éducation, ou, ne méritent-ils pas notre protection ? Quelques instants de réflexion nous convaincront du contraire.

Qui n'a pas compris l'isolement du pauvre sourd-muet non instruit ? qui ne l'a pas vu devenir le jouet, sinon la terreur, des enfants doués de l'ouïe.

Peu à peu le pauvre sourd-muet s'aigrit contre ceux qui, ne le comprenant pas, le fuient, le rejettent.

Et quand isolé, rebuté, il cherchera l'oubli de ses peines, le trouvera-t-il dans la lecture ? Qu'est-ce donc qu'un livre pour lui ?— Une liasse de feuillets blancs et noirs. — Ira-t-il dans la campagne contempler la nature ? Ira-t-il admirer la forêt ? Regardera-t-il le ciel étoilé ? Non, rien de tout cela ne parle à son intelligence endormie. Il ne voit partout que la terre grise, des arbres tous semblables. Les étoiles lui semblent des chandelles disséminées avec plus ou moins de profusion.

Il ne connaît pas Dieu. Il a bien vu sa mère lever le doigt vers le ciel, parfois d'un air bon et recueilli, parfois à la manière d'une menace. Depuis longtemps ce signe se répète sous son œil interrogateur et personne n'est apparu encore. Il en conclut qu'il n'y a rien. Et ce signe qui renferme tant de mystères, tant de grandeur, tant d'amour... ne parle pas à son cœur.

Qui donc lui dira la grandeur de Dieu ? Qui lui racontera les merveilles de la création ?—Sa mère ? Elle ne peut que l'aimer, elle ne saurait arriver jusqu'à son intelligence.

Mais une mère peut veiller sur son enfant. C'est l'ange visible du pauvre sourd-muet qui n'a aucune idée des esprits bienheureux. Hélas ! pourquoi faut-il qu'un jour il la voie descendre au tombeau. Sous ses yeux on comble la fosse, puis sa maman ne reparaît plus. Pour l'enfant tout est fini ! — Et lui, où ira-t-il ? que deviendra-t-il ?

Il en a vu passer d'autres, peut-être songe-t-il qu'il les suivra plus tard ; peut-être espère-t-il une vieillesse immortelle. Mais, enfin, le tombeau, s'il y pense, est pour lui synonyme de néant. — Vivre pour souffrir, mourir et s'ensevelir à jamais ! Oh ! s'il savait qu'en son corps existe une âme immortelle ; s'il savait que cette âme, en s'échappant, vole jusqu'à Dieu pour recevoir récompense ou châtiment. Il ne serait pas si colère, si égoïste, si passionné, peut-être.

S'il savait que Dieu s'est fait homme, que cet Homme-Dieu a vécu pauvre, qu'il est mort dans l'humiliation et la souffrance, il endurerait l'épreuve avec plus de patience. Il unirait ses fatigues, ses rebuts à ceux de Jésus, s'il savait que tout est marqué au grand livre de vie par les anges de Dieu.

Et cette ignorance des choses du ciel qui fait le malheur des infidèles et des païens serait à jamais le partage du sourd-muet parce qu'il est une exception parmi les hommes ? Il souffrirait sans connaître la raison et la fin de la souffrance ? Où prendra-t-il la force pour la supporter ? Il se révoltera contre elle ; il essayera de la fuir. Il voudra jouir et il cherchera la jouissance dans le boire, le manger et le repos ; il sera exigeant, colère, paresseux, vicieux, et fera le malheur de ceux qui l'entourent.

Un jour on apprend que *le sourd-muet est mort.* Le prêtre l'a béni sur son lit de souffrance, puis son âme s'est envolée ; pour la première fois elle a connu la Majesté divine.

Quel réveil ! quelle surprise !

Mais, dira-t-on, Dieu est juste et miséricordieux ; il jugera le sourd-muet d'après les grâces qu'il lui aura départies.—Alors pourquoi l'Église n'abandonne-t-elle pas à la miséricorde divine ces infidèles pour lesquels elle sacrifie la fleur de ses missionnaires ? Dieu, il est vrai, donne à chacun les secours nécessaires pour opérer son salut, mais enfin, lui, le sourd-muet non instruit, a-t-il comme nous tous l'usage des sacrements, de la pénitence, cette seconde planche de salut ? a-t-il la prière dont les saints font un signe de prédestination ?

Procurons donc au sourd-muet le bienfait de l'instruction. Montrons-lui le ciel : il comprendra sa dignité. Parlons-lui de Dieu, de sa justice, de sa miséricorde : il apprendra à craindre la première et à espérer dans la seconde. Ce sera un homme capable de connaître, d'aimer et de servir son Dieu et de remplir la noble fin de sa création. Sera-t-il parfait ? — Hélas ! la perfection est chose bien rare ici-bas !

Quand viendra sa dernière heure, l'infortuné sourd-muet pourra paraître avec confiance devant le Juge souverain et méritera les joies éternelles au sein desquelles il ne cessera de louer la générosité de ses bienfaiteurs.

Cette œuvre de formation morale s'accomplira-t-elle en deux ou trois ans ?—Non. L'éducation qu'il nous faut donner à nos élèves, c'est la volonté du bien, c'est l'habitude du bien. Il faut tourner vers l'obéissance ces volontés indisciplinées et les lui soumettre ; il faut conduire à Dieu, par la prière, ces âmes qui ne connaissent que les choses matérielles ; il faut plier à la dure loi de la souffrance ces hommes affamés de jouissance.

Que les parents ne soient donc pas surpris si nous tenons à garder leurs enfants au moins cinq ans et si nous insistons si fortement pour que le cours de leurs études soit pratiquement porté à huit ans au moins comme le comporte théoriquement notre programme.

IIe APPENDICE

NOTES HISTORIQUES

SUR

L'INSTITUTION CATHOLIQUE DES SOURDS-MUETS

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

(Erigée en corporation en 1874).

Le premier essai de fondation d'une institution de sourds-muets en Canada, date de 1830. A cette époque, M. McDonald, avocat, résidant à Québec, dans le Bas-Canada, fut chargé par la Législature d'aller étudier aux Etats-Unis les méthodes d'enseignement pour les sourds-muets.

Après avoir séjourné près d'un an à l'institution de Hartford (Connecticut), où il enseignait sous la direction de M. Clerc, élève de l'abbé Sicard, M. McDonald vint ouvrir une école à Québec, le 15 juin 1831.

"Lord Aylmer, alors gouverneur général, qui avait visité cette école plusieurs fois, s'y intéressait tellement que, l'allocation ordinaire venant à manquer en 1834 avec toutes les autres allocations, Sa Seigneurie offrit spontanément, à même sa bourse privée, la somme de £500 à £600 nécessaire pour la soutenir pendant une année. L'offre fut acceptée par l'instituteur qui continua ses travaux sans cependant sommer le noble gouverneur d'accomplir sa promesse parce qu'il n'en sentait pas le besoin pour le moment. Lorsque,

peu de temps après, Sa Seigneurie fut rappelée du gouvernement de cette province, elle fit demander par deux fois de combien elle se trouvait comptable envers l'instituteur ; mais les circonstances n'étant plus les mêmes dans lesquelles cette offre si généreuse avait été faite, celui-ci refusa de recevoir un sou de Sa Seigneurie. Le comité ne fit son rapport que le 8 mars 1836, un jour ou deux avant la prorogation (d'une session de cinq mois), et alors il déclara que l'établissement (qui coûtait environ £500 par an pour le salaire de l'instituteur, le loyer, la pension des élèves, les livres, etc.), serait trop dispendieux pour les moyens de la province ! ! ! Il exprimait cependant " l'espoir que dans des " circonstances plus heureuses, et lorsque les propriétés " destinées à l'éducation seraient rendues à leur destination " primitive, il serait possible, avec le concours des provinces " voisines, de rétablir, sur un plan convenable, une institu- " tion qui procurerait aux malheureux sourds-muets non " seulement l'instruction, mais aussi le moyen de se rendre " utiles à leurs concitoyens, et de pourvoir à leur propre " subsistance, sans être à charge à la société." L'institution fut donc fermée."

(Le *Canadien*—De la Gazette de Québec, 26 sept. 1848.)

Un nouvel essai de fondation fut tenté en 1836 par M. l'abbé Prince, directeur du collège de St-Hyacinthe et nommé, en 1852, premier évêque de St-Hyacinthe. Il adjoignit au pensionnat du collège une classe pour les sourds-muets et appela comme instituteur M. Caron, un des élèves de M. McDonald. Après trois années de sacrifices, cette école fut encore fermée.

En 1847, l'œuvre des sourds-muets eut un autre apôtre dans la personne de M. Lagorce, curé de St-Charles, Rivière Chambly. Il essaya de donner l'instruction religieuse à deux sourds-muets de sa paroisse. Il obtint pour professeur M. Caron dont nous avons parlé précédemment. Dès lors il forma le projet d'établir une école pour ces infortunés ; aussi, lorsque Mgr Bourget lui offrit la direction de celle qu'il voulait fonder, M. Lagorce n'hésita pas à quitter sa cure pour se vouer à cette œuvre toute de charité.

Les classes s'ouvrirent le 27 novembre 1848, dans un pauvre hospice d'orphelins dont la direction fut aussi confiée à M. Lagorce. Cet établissement n'avait, pour toute ressource, que la charité publique et une modique pension payée par deux des dix premiers élèves sourds-muets.

La double direction dont était chargé M. Lagorce faisait obstacle aux progrès d'un enseignement qui, au début surtout, réclamait toute l'attention et toute l'énergie du dévoué directeur. L'école fut donc séparée de l'hospice, au mois de mai 1849, et transférée dans une maison particulière à l'extrémité nord de la ville, au Pied-du-Courant, aujourd'hui Hochelaga. C'est probablement vers cette époque que M. Mazurette, tailleur, et M. David, maître d'école, secondèrent M Lagorce dans son œuvre. M. Mazurette est mort à Montréal, au mois d'avril 1893.

Au mois de septembre 1849, Mgr de Montréal, mettant toute sa confiance en la divine Providence, commença à bâtir le corps principal de l'Institution actuelle, sur un terrain que venait de donner M. le docteur Beaubien de Montréal. Cette construction mesure quatre-vingts pieds de longueur et quarante-trois de largeur. Elle n'eut d'abord que trois étages.

M. Lagorce vint, au mois de mai 1850, prendre possession de cette maison sans ressources suffisantes et nullement organisée. Obligé de faire terminer les travaux commencés, et, privé depuis dix mois de l'aide du sourd-muet qui l'avait secondé la première année, l'abbé Lagorce ne pouvait donner à ses élèves les soins qu'ils réclamaient. En outre, n'ayant jamais eu l'avantage de visiter aucune école et n'ayant pour tout guide que la grammaire de l'abbé Sicard, il ne pouvait donner l'instruction à ses sourds-muets que par le moyen des signes, des images et de l'écriture, sans plan déterminé. M. Lagorce obtint de son évêque la permission d'aller en France étudier les principales méthodes. L'Institution fut donc fermée temporairement.

Parti de Montréal le 2 mai 1851, il arriva à Paris au mois de juin. Après avoir visité l'Institution nationale de cette ville, celle d'Orléans et de St-Médard, il se rendit à Lyon et se fit Clerc de Saint-Viateur, à Vourles.

De retour au Canada au mois d'octobre 1852, il était prêt à reprendre son œuvre, comme il appert par une note communiquée aux journaux à la date du 26 octobre.

" L'École des Sourds," y est-il dit, " fondée à Montréal en 1849, après avoir été interrompue depuis le mois de mai de l'année dernière, vient d'être transférée au village de Saint-Charles de l'Industrie " .... (Joliette).

" Devant être secondé dans l'enseignement par les Clercs de la Congrégation de Saint-Viateur, le directeur

pourra donner un plus grand développement à l'école des sourds-muets. Entre autres modifications, le directeur doit y introduire une classe d'articulation pour tous les jeunes élèves. Ceux qui seront tout-à-fait incapables d'articuler seront exercés avec soin à l'étude de la labiologie."

Nous ne croyons pas, cependant, que l'articulation ait été enseignée. Sans doute, le manque de ressources et les fréquents déplacements qui eurent lieu durant ces premières années empêchèrent la mise à exécution de ce beau projet.

En 1853, l'école des sourds-muets, revenue au Coteau St-Louis, reçut du Gouvernement une allocation de 600 dollars et fut fermée au mois de juin 1855.

Sa Grandeur, Mgr Bourget, se rendant à Rome en 1854 et passant par Lyon, visita l'Institution des sourds-muets qu'y dirigeait M. Forestier, sourd-muet lui-même, comme la plupart des professeurs qui l'aidaient dans son enseignement. Mgr de Montréal leur exprima le vœu d'avoir, pour son institution canadienne, un professeur expérimenté.

" De mon côté," dit-il dans sa circulaire au sujet des sourds-muets (1856), " je déposai aux pieds de l'*Immaculée Vierge*, dont la gloire était l'objet unique de mon voyage, le vœu que je formais dans le secret de mon âme pour tant d'infortunés. Cette Mère de miséricorde voulut bien ajouter cette grâce singulière à tant d'autres dont elle a daigné me favoriser pendant mon long voyage."

Un professeur sourd-muet de Lyon, M. Young, demanda, quelque temps après, d'être admis dans la Congrégation des Clercs de Saint-Viateur à Vourles, s'offrant ensuite à accompagner Mgr Bourget au Canada. Le Fr. Young arriva à Montréal en décembre 1855. L'Ecole des Sourds-Muets fut rouverte le 7 janvier 1856.

Le Fr. Young s'adjoignit comme professeur le Fr. Alfred Bélanger, directeur actuel. Alors M. Lagorce, voyant son école pourvue d'instituteurs jeunes et pleins de zèle, eut confiance dans l'avenir de son œuvre et il crut pouvoir prendre le repos que sa santé réclamait. Il laissait à tous l'exemple de sa grande charité et d'un dévouement admirable (1).

Pendant les vacances de 1856, l'Ecole fut transférée à Chambly "où," disait Mgr Bourget, " les sourds-muets trou-
" veront, dans le collège de cette paroisse, un local plus
" commode avec un terrain plus spacieux tel qu'il leur en
" faut pour se livrer à l'horticulture et à l'agriculture."

---

(1) M. Lagorce est mort à Ste-Claire de Québec le 23 février 1864.

Cet essai faillit complètement et aux vacances de 1857, les FF. Young et Bélanger quittèrent Chambly. L'institution fut définitivement fixée au Coteau St-Louis, aujourd'hui *Ville St-Louis.*

Le R. P. Jacques-Duhaut, qui avait succédé à M. Lagorce (année scolaire 1856-1857), fut remplacé à la direction par le R. P. Lahaye (1857-1861), lequel eut pour successeurs: le R. P. Thibaudier (1861-1862), le Fr. Young (1) (1862-1863) et le R. P. Bélanger depuis 1863.

Ce fut sous l'administration du R. P. Bélanger, vers 1865, que s'ouvrirent les premiers ateliers au nombre de trois : l'imprimerie, la reliure et la cordonnerie.

En 1870, le R. P. Bélanger passa en Europe pour y étudier les méthodes d'enseignement et il rapporta de ce voyage les principes qui lui permirent de commencer l'enseignement de la parole qui, depuis ce jour, a produit de si beaux résultats. En 1880, il assista au congrès de Milan et, à son retour, établit la méthode *orale pure.*

En 1878, deux étages furent ajoutés à la maison principale, la cave fut creusée et convertie en réfectoire et cuisine. En 1881, des ateliers furent construits de l'autre côté de la rue St-Louis et reliés au département intellectuel par un viaduc.

Le 8 mai 1882, le R. P. Bélanger confiait au R. P. Masse la direction d'une ferme-école pour les sourds-muets. Ce nouvel établissement était situé à Terrebonne, sur un magnifique lopin de terre de plus de cent (100) arpents, don généreux de Madame Joseph Masson. La Direction aurait voulu transférer l'Institution sur cette ferme. A cet effet le R. P. Bélanger sollicita l'aide du Gouvernement, mais ce fut sans succès ; on n'eut donc qu'à prendre patience en attendant des jours meilleurs.

Le 30 août 1883, le R. P. Bélanger quittait l'Institution où il avait passé vingt-huit années de sa vie. Sa santé épuisée l'obligeait au repos et il allait, sous un autre climat, refaire ses forces usées au service des sourds-muets (2).

---

(1) Le Fr. Young est mort subitement le 13 juillet 1897, à l'âge de 77 ans. Il donnait encore chaque jour l'instruction religieuse à quelques vieux sourds-muets attachés à la maison.

(2) Le R. P. Bélanger passa trois mois en France. Le 8 décembre 1883 il était de retour à l'Institution, mais ce fut pour peu de temps. Le 14 mars 1884, sur l'ordre de son médecin, il abandonnait de nouveau la direction de l'Institution et se rendait à Chicago. Là, il fut pourvu d'une cure. Trois ans plus tard, parfaitement rétabli, il reprenait en qualité de missionnaire, l'œuvre des sourds-muets dans la ville de New-York.

Durant l'année scolaire 1883-1884, le Fr. Charest cumula la charge de Directeur et celle de Procureur ; mais comme ces deux fonctions exigeaient un travail excessif pour un seul homme, il céda, en 1884, la direction de la maison au R. P. Boucher qui n'a occupé cette charge que pendant un an et quelques mois. Durant sa courte administration on a pu apprécier le zèle et le dévouement qu'il apportait au soin des élèves et aux intérêts de l'Institution.

Le R. P. Manseau succéda au R. P. Boucher en 1885 (25 novembre).

En 1887 une annexe en brique de cent quinze pieds de longueur fut ajoutée à la partie nord de l'Institution faisant face à la rue St-Louis.

Cette même année, l'Institution fit l'acquisition d'une grande propriété située dans la Ville d'Outremont. Comme nous avions peu d'espoir de pouvoir jamais nous établir sur la ferme de Terrebonne, la direction transféra les élèves de cette dernière ferme à celle d'Outremont qui, sise au pied du Mont-Royal, occupe un site élevé et des plus pittoresques. Le sol en est très fertile et se prête fort bien à la culture mâraîchère.

L'année 1889 vit la destruction des ateliers construits en 1881. Le R. P. Manseau sollicita de la Législature une augmentation de l'octroi annuel pour qu'il nous fût permis de bâtir une grande institution sur notre ferme d'Outremont. Il n'obtint que $3,000.00 alors que nos pertes s'élevaient à plus de $30,000.00.

Au mois de janvier 1895, le R. P. Manseau, après avoir longtemps lutté contre une grave maladie, dut abandonner l'œuvre des sourds-muets à laquelle il s'était dévoué de tout cœur durant neuf ans. Heureusement il a pu, depuis, rétablir ses forces et, sur un autre champ d'action, il continue d'exercer son zèle au grand avantage de la jeunesse. Aux vacances de 1895, le R. P. Bélanger revint à la direction.

Une nouvelle épreuve marqua l'année 1897. Le 25 février, une partie des ateliers reconstruits en 1890, devenait la proie des flammes. A cette perte de $15,000.00 s'ajoutèrent les frais de reconstruction et de réinstallation s'élevant à $23,000.00. Nous n'avons reçu que $3,200.00 d'assurances. Notre requête à la Législature est restée sans suite.

IIIe APPENDICE.

HISTORIQUE

DE

L'ENSEIGNEMENT DES SOURDS-MUETS.

Nous croyons être agréables au public en faisant suivre ce rapport d'un aperçu des phases diverses qu'a parcourues, sous l'abbé de l'Epée et ses successeurs, l'art d'instruire les sourds-muets. Nous aimerons à retracer aussi l'origine de cet art merveilleux, laquelle remonte au XVIe siècle.

Les renseignements qui vont suivre sont puisés dans l'*Ecole espagnole* (1) dont M. A. Valade-Gabel a détaché la partie historique qu'il a publiée avec annotations en 1875. Nous espérons que ce récit abrégé portera nos lecteurs à se procurer l'opuscule du traducteur, si plein d'intérêt et d'érudition.

M. A. Valade-Gabel nous présente ainsi le célèbre auteur : " Brillant professeur de philosophie à Madrid, puis " missionnaire de la foi, le père Lorenzo Hervas y Panduro, " de la Compagnie de Jésus, dut, à son retour d'Amérique, " et à raison du décret de proscription qui frappait son " ordre, chercher un asile dans les Etats de l'Eglise. Il se

(1) *Historiques de l'art d'apprendre aux sourds-muets la langue écrite et la langue parlée* — par Hervas y Panduro. Traduit de l'espagnol et annoté par M. A. Valade-Gabel, professeur et secrétaire-archiviste à l'Institution nationale des sourds-muets de Paris.

" fixa d'abord à Césene, puis à Rome où le pape Pie VII " l'investit des fonctions de préfet de la bibliothèque Quiri- " nale : digne récompense de ses importants travaux de " linguistique."

A Rome, Hervas se lia d'amitié avec un avocat riche et charitable, Pasqual di Pietro, qui avait ouvert et soutenait de ses propres deniers une école pour les sourds-muets, dont l'abbé Silvestri s'était fait l'instituteur dévoué. Hervas se prit d'une grande affection pour les protégés de son ami et, afin de leur être utile, il fréquenta leur école pour noter leurs signes et étudier chez eux l'éclosion de la parole

Le décès prématuré de l'abbé Silvestri, élève de l'abbé de l'Epée, amena Hervas à s'occuper plus activement de l'enseignement des sourds-muets. Alors, ses grandes connaissances sur le mécanisme du langage, l'étude approfondie qu'il fit des auteurs anciens, la lecture des manuscrits et des notes laissés par son prédécesseur, lui permirent de composer " *l'Ecole espagnole des sourds-muets* " qui renferme, outre un historique de l'art, " nombre d'études inté- " ressantes sur la surdi-mutité au point de vue de la science, " de la philosophie et de la théologie ; un cours d'enseigne- " ment suivi d'un exposé abrégé de la doctrine chrétienne. " Tout, dans cet ouvrage, décèle une pénétration, un esprit " pratique, une profondeur de vues qui placent l'instituteur " bénévole au rang des plus illustres maîtres (1)."

LES INSTITUTEURS DE SOURDS-MUETS.

ÉDUCATIONS ISOLÉES.

Par un miracle de vertu, saint Jean de Beverley, qui mourut archevêque d'York, apprit à parler à un sourd-muet, à la fin du VIIe siècle (*Histoire ecclésiastique des Anglais depuis la conquête romaine jusqu'à l'an* 731, par Bède le Vénérable, livre V, chap. II) (2).

---

(1) M. A. Valade-Gabel a publié, en 1897, *Etude sur l'Ecole espagnole des sourds-muets de Laurent Hervas y Panduro.*

(2) Note A de M. A. Valade-Gabel.

Un savant du XVe siècle, une illustration de l'université de Heidelberg, Rodolphe Agricola, connaissait un *sourd-muet de naissance* assez instruit pour comprendre tout ce qui était écrit par d'autres personnes et exprimer ses propres pensées par écrit, comme s'il eût eu l'usage de la parole. (*De inventione dialectica, lib. III*, Cologne, 2 vol. in-4°) (1).

Saint François de Sales, mort en 1622, recueillit un pauvre sourd-muet du nom de Martin, dont il se fit l'instituteur. Au moyen de signes naturels, il lui donna les connaissances requises pour participer dignement aux sacrements de l'Eglise. Ce saint évêque a été désigné par Pie IX comme patron des sourds-muets. Sa fête est fixée au 29 janvier.

XVIe SIÈCLE.

Educations plus générales.

Ce n'étaient là que des éducations isolées. La connaissance des deux premières nous est à peine parvenue et l'on ne sait rien des méthodes employées. L'art dut donc être retrouvé ou, pour mieux dire, inventé. Il ne fallait pour cela, remarque Hervas, rien de moins qu'une inspiration divine. Un moine du monastère d'Ona, Espagne, Pedro-Ponce de Leon en fut gratifié. Ce Bénédictin inventa, perfectionna et décrivit au XVIe siècle, l'art d'instruire les sourds-muets par la parole.

Dans un acte passé devant notaire, en 1578, il reconnaît que ce talent lui vient de Dieu par l'intercession de saint Jean-Baptiste et de saint Inigo. Pour perpétuer la mémoire de ce bienfait, il fonde une chapelle au moyen de *dons gracieux, aumônes, générosités* de ses disciples, puis il fait connaître ainsi en quoi consiste l'enseignement donné à ses élèves : " J'eus pour élèves des sourds-muets de nais-
" sance, issus de grands seigneurs ou de personnes de mar-
" que. Parler, lire, écrire, calculer, prier, servir la messe,
" connaître le dogme chrétien, se confesser de vive voix :
" je leur appris tout cela. Quelques-uns arrivèrent à savoir
" le latin ; d'autres, instruits en latin et en grec, acquirent
" l'intelligence de l'italien. L'un d'eux, parvenu à la prêtrise,
" et pourvu d'une charge et d'un bénéfice de l'Eglise, fut

(1) Note A De M. A. Valade-Gabel.

" mis à même de réciter les heures canoniales.... Bien plus, " mes élèves furent des historiens habiles à retracer, avec " les fastes de leur pays, ceux des pays étrangers. Mieux " encore, ils manifestèrent, par l'usage qu'ils en firent, les " dons de l'esprit qu'Aristote leur avait refusés."

De quels moyens Ponce de Leon se servait-il pour obtenir de si beaux résultats, confirmés par des témoins oculaires qu'il serait trop long de citer ici ? Nous ne savons.... On n'a pu retrouver nulle part trace des manuscrits qu'il a laissés, selon l'affirmation de son confrère et contemporain, Juan de Castaniza (1). Sans doute, ses successeurs les plus immédiats dans cet enseignement durent, dans leurs rapports avec les anciens élèves de Ponce, recueillir une partie de sa méthode dont ils tirèrent grand profit.

Pedro Ponce de Leon mourut au mois d'août de l'année 1584.

XVIIe SIÈCLE.

Juan-Pablo Bonet, Ramirez de Carrion, Pedro de Castro.

Juan-Pablo Bonet (de l'Aragon, Espagne), publia en 1620 un ouvrage remarquable sur l'art d'enseigner aux sourds-muets l'écriture et la parole.

Le comte Jean Digby raconte qu'étant à Madrid avec le prince de Galles (1623), il vit et entendit parler un sourd-muet, frère cadet du connétable de Castille. Cet élève de Bonet " prononça devant lui et en présence du prince de " Galles non seulement des mots espagnols, mais encore des " mots anglais et gallois du dialecte breton cambrien."

Le même auteur affirme s'être plusieurs fois " entrete- " nu avec ce noble espagnol et avoir admiré l'exactitude " avec laquelle il répétait les paroles proférées à voix très " basse par une autre personne distante de toute la lon- " gueur d'une grande salle." Ce sourd-muet avait perdu l'ouïe à l'âge de deux ans.

---

(1) M. Ferdinand Leroy, maître des requêtes au Conseil d'Etat, dit, dans une note qui suit son discours, prononcé le 3 août 1839, à l'Institution Nationale de Bordeaux : " Les manuscrits de Ponce viennent d'être retrouvés ; ils sont en- " tre les mains d'un député aux Cortès, ami de M. Ramon de la Sagra, qui en a " promis une copie à l'administration de l'école royale de Paris." La copie promise a-t-elle été envoyée ? les précieux manuscrits de Ponce ont-ils réellement été retrouvés ? M. A. Valade-Gabel n'en fait nulle mention ni dans les annotations qui suivent l'historique où nous puisons ce récit (Edit. 1875), ni dans l'*Etude sur l'Ecole espagnole* (Edit. 1897).

Ramirez de Carrion semble avoir continué l'éducation de l'élève de Bonet.

Pedro de Castro est considéré comme espagnol, bien que l'on ne soit pas exactement fixé sur le lieu de sa naissance. Il passa certainement quelques années en France, vécut longtemps en Espagne où il exerçait la médecine avec grand succès, et mourut en Italie, en 1661.

Au XVIIe siècle, plusieurs auteurs traitèrent de l'instruction des sourds-muets. Les plus célèbres furent Wallis, en Angleterre, et Amman, médecin suisse, établi en Hollande.

XVIIIe SIÈCLE.

Pereyra, Heinicke, De l'Épée, contemporains.

Pereyra *ou* Pereire, né en Espagne, ouvrit une école à Paris vers 1746.

M. A. Valade-Gabel mentionne dans ses annotations un document fort intéressant qu'il cite en partie, et dont quelques extraits permettront de mieux apprécier le célèbre instituteur :

" Pereyra était espagnol ; il avait le visage basané et " couturé de petite vérole, de grands yeux pleins de feu et " d'expression. La probité, la douceur, la franchise et l'hu- " manité étaient peintes sur sa physionomie. On ne pouvait " l'approcher sans l'aimer ; c'était un de ces hommes qui " honorent la nature humaine (1)."

L'enseignement de Pereyra se divisait en deux parties principales: la première, qui demandait douze à quinze mois, consistait dans l'exercice des organes vocaux ; la seconde, poursuivie durant plusieurs années, avait pour but la formation intellectuelle de l'élève.

Buffon rapporte qu'en 1749 Pereyra présenta à l'académie des sciences un de ses élèves, le muet Azi d'Etavigny dont il avait commencé l'éducation trois ans auparavant. " On lui a fait plusieurs questions par écrit, dit-il, il " y a très bien répondu, tant par l'écriture que par la parole ; " il a, il est vrai, la prononciation lente et le son de la voix " rude..."

(1) Coste, *Essai sur de prétendues découvertes nouvelles*,—Paris, Patris, 1803.

Hervas parle du sourd-muet Saboureux de Fontenai, élève de Pereyra " qui, dit-il, au jugement de l'abbé de " l'Epée, fait grand honneur à son instituteur et se trouve " aujourd'hui en état de composer des ouvrages et de les " donner au public."

..." La plupart des élèves du sexe masculin qui sor- " taient de chez Pereyra savaient le latin, l'espagnol, l'his- " toire, la fable, la géographie " (1).

Il est regrettable que Pereyra n'ait jamais voulu divulguer le secret de sa méthode. Hervas est peut-être sévère lorsqu'il l'accuse d'avoir agi ainsi dans un esprit de lucre et pour se dérober à la critique.

HEINICKE enseignait à Leipsick, Saxe. Son fils était seul à connaître sa méthode.

" Qu'il m'en a coûté pour la trouver et la coordonner," écrivait-il à l'abbé de l'Epée, en 1782. " J'ai travaillé plus " que vous ne pouvez vous le figurer et je ne me soucie nul- " lement de la troquer contre une misérable rémunération. .

---

(1) Coste, *Essai sur de prétendues découvertes nouvelles*,—Paris, Patris, 1803.

Aux personnes qui seraient portées à nous demander pourquoi nos succès pédagogiques n'égalent pas ceux de nos devanciers, nous ferons remarquer que cette instruction portée à un si haut degré n'était pas donnée à tous indistinctement, mais seulement aux sujets d'élite. Ces éducations n'étaient certainement pas, non plus, de cinq courtes années, mais elles devaient durer quinze ou vingt ans. Car il serait ridicule de croire, lorsqu'on voit de ces jeunes gens, intelligents et doués de l'ouïe, peiner durant six ou huit ans sur les bancs d'un collège pour acquérir une connaissance imparfaite encore, du latin, lorsqu'on voit des hommes d'étude sacrifier les meilleures années de leur vie à l'acquisition de quelques langues vivantes, il serait ridicule de croire, disons-nous, qu'un enfant, *parce qu'il est sourd*, peut obtenir la même connaissance de ces langues en huit ans passés dans une institution de sourds-muets.

Enfin, nous soumettrons à vos réflexions ces quelques lignes extraites d'un discours prononcé par M. Léon Vaïsse, à l'Institution Nationale de Paris, le 11 août 1847 :

" Le progrès qui doit faire l'objet de la légitime ambition des instituteurs actuels, c'est, comme principe, la simplification des procédés, et, comme conséquence, la généralisation des résultats. Nos prédécesseurs ont obtenu, dans le développement intellectuel de quelques sujets, un degré de perfection trop remarquable pour que nous puissions mettre en avant la prétention de les surpasser. D'ailleurs, les dispositions particulières de l'élève ont une trop grande part dans les succès extraordinaires pour que l'homme de bonne foi puisse annoncer ceux-ci comme le but de ses efforts. Les sujets hors ligne se forment pour ainsi dire seuls. Il y en aura toujours plus ou moins en raison de circonstances souvent indépendantes du maître. Ce à quoi il nous faut tendre, c'est à élever le niveau moyen des classes, à augmenter le nombre des sourds-muets qui emportent, comme fruit de leur séjour dans nos instituts, une instruction suffisante pour les circonstances dans lesquelles ils se trouveront. On ne peut pas se le dissimuler, à l'époque des plus brillants succès de l'abbé Sicard, ces résultats utiles étaient l'exception : efforçons-nous d'obtenir qu'ils soient la règle, et nous aurons fait suffisamment fructifier l'héritage que nous ont légué nos maîtres."

" Aux sourds-muets pauvres, mes soins gratuits ; aux riches,
" mes soins aussi en échange d'une contribution proportion-
" née à leurs moyens.

" L'articulation est le pivot sur lequel ma méthode
" repose. Grâce à elle et aux idées qui dérivent de l'usage
" de la parole, les acquisitions intellectuelles sont plus rapi-
" des et l'élève passe du monde sensible (dans le monde
" métaphysique).

" Mes élèves parlent aussi distinctement que les per-
" sonnes douées de l'ouïe ; ils apprennent divers arts et
" diverses sciences."

Heinicke recevait de son souverain quatre cents écus, le logement et l'éclairage et il gardait tout le profit qu'il pouvait retirer de ses leçons. D'après de l'Epée, il enseigna à parler à deux cents sourds-muets.

La méthode de Heinicke, par la suite vulgarisée en Allemagne, a servi de base à la *méthode allemande* suivie dans la plupart des institutions de ce pays.

Parurent encore et brillèrent à cette époque : Rousset qui enseignait aux environs de Nîmes, Rossel, dans la ville de Lausanne, Suisse, et Ernaud à Paris.

A ces noms, M. A. Valade-Gabel ajoute celui de l'abbé Deschamps, fondateur de l'école d'Orléans. Ce digne ecclésiastique consacra sa fortune et sa vie entière à l'éducation des sourds-muets, et c'est avec raison qu'il pouvait dire, dans un mémoire (1), à l'assemblée nationale : " Il est
" de notoriété publique que l'art d'instruire les sourds-muets,
" loin de conduire au bonheur ceux qui s'y sont appliqués, les
" a entraînés dans des dépenses qui ont dérangé leur fortune.
" M. l'abbé de l'Epée a fait ces glorieux sacrifices en faveur
" de l'humanité souffrante, *sans recevoir d'autres indemnités*
" *du gouvernement que des éloges justement mérités ; j'ai la*
" *gloire de partager avec lui le même sort.*"

L'ABBÉ DE L'ÉPÉE.

Charles-Michel de l'Epée naquit à Versailles, le 24 novembre 1712. On ne sait pas exactement quelle année vit ses premiers essais d'instituteur. La date la plus probable,

(1) Ce mémoire est conservé dans les archives de l'Institution Nationale de Paris.

fixée par M. Léon Vaïsse, après de laborieuses recherches, est celle de 1760. Voici quelle circonstance amena l'abbé de l'Epée à s'occuper de l'éducation des sourds-muets :

Le R. P. Vanin, prêtre de la Doctrine Chrétienne, selon l'abbé Sicard (1), avait entrepris de donner l'instruction religieuse à deux sœurs sourdes-muettes. Il se servait d'estampes qu'il leur expliquait, sans méthode bien définie, au moyen de signes naturels. Il mourut en septembre 1759, croit-on, et ses élèves étaient de nouveau condamnées à une ignorance perpétuelle, lorsque l'abbé de l'Epée, touché de leur malheur, reprit et termina heureusement leur éducation. Ce fut alors qu'il compléta ou, pour mieux dire, qu'il inventa le langage mimique. Il va nous faire connaître lui-même ce qui le porta à développer, à systématiser le langage des signes :

" Ne m'étant occupé jusqu'alors que de matières théolo-
" giques ou morales, j'entrai dans une carrière qui m'était
" absolument inconnue. La méthode des estampes n'était
" pas de mon goût L'alphabet manuel français que je savais
" dès ma plus tendre enfance, ne pouvait m'être utile que
" pour apprendre à lire à mes disciples : il s'agissait de les
" conduire à l'intelligence des mots. Les signes les plus
" simples, qui ne consistent qu'à montrer avec la main les
" choses dont on écrit les noms, suffisaient pour commencer
" l'ouvrage ; mais ils ne mènent pas loin, parce que les ob-
" jets ne sont pas sous nos yeux et qu'il y en a beaucoup
" qui ne peuvent être perçus par nos sens. Il me parut donc
" qu'une méthode de signes combinés devait être la voie la
" plus commode et la plus sûre parce qu'elle pourrait égale-
" ment s'appliquer aux choses absentes ou présentes, dé-
" pendantes ou indépendantes des sens.

" Ç'a été la route que j'ai prise, et avec le secours d'une
" telle méthode, j'ai formé les élèves dont les exercices lit-
" téraires ont été publics."

En 1770 et en 1771, les élèves de l'abbé de l'Epée firent des exercices publics, les uns en français, d'autres en latin, en espagnol et en italien. En 1773 et en 1774, l'allemand et l'anglais furent ajoutés à ces quatre dernières langues. L'école recevait 68 élèves en 1783.

" Pour leur être utile," écrivait l'abbé de l'Epée dans

(1) Les recherches de M. L. Vaïsse établissent que le R. P. Vanin appartenait plutôt à la communauté de Saint-Julien des Ménétriers, située dans le voisinage de la rue Saint-Martin.

un de ses ouvrages, " j'ai appris les langues italienne, espa-
" gnole, allemande et anglaise. Je suis même disposé à
" apprendre toute autre langue dans laquelle il faudrait les
" instruire."

L'instruction des sourds-muets, nous dit Hervas, occupa l'abbé de l'Epée au sein de son école jusqu'au jour où il s'alita pour ne plus se lever. Il déployait un zèle, une patience extrêmes ; aucune fatigue ne l'arrêtait. Deux fois par jour il assistait aux classes qui duraient huit heures en hiver et dix heures presque entières pendant la belle saison.

La renommée du célèbre instituteur français se répandit dans l'Europe entière. De tous les pays affluèrent à son école des visiteurs au nombre desquels on compte l'empereur Joseph II. L'abbé de l'Epée les recevait toujours avec le plus grand plaisir, plein de l'espoir que l'intérêt public, une fois attiré, irait en s'augmentant pour le plus grand bien de la classe d'infortunés qu'il voulait tant soulager. Il ne fut pas trompé dans son attente : on peut dire que son école a été l'origine de toutes les institutions similaires européennes et même du monde entier. Avant l'abbé de l'Epée, il y avait eu des éducations particulières pour la classe riche, mais rien n'avait été entrepris dans ce sens en faveur du peuple.

L'abbé de l'Epée forma lui-même des maîtres pour l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, l'abbé Silvestri pour l'Italie et un grand nombre de professeurs pour les principales villes de la France. Parmi ces derniers, nous nommerons " le vertueux SAINT-SERNIN, véritable fondateur de
" l'école de Bordeaux, à qui M. Sicard transmettait de Pa-
" ris, par correspondance, les leçons de l'abbé de l'Epée, et
" qui, par son abnégation, ses sacrifices et ses talents, est
" peut-être celui qui se rapprocha le plus de l'illustre
" maître (1)."

L'abbé de l'Epée mourut le 23 décembre 1789, âgé de 77 ans. Il s'était formé, avec grand soin, un successeur dans la personne de l'abbé Masse, assisté de M. Augustin. Ce fut avec un zèle admirable que l'abbé Masse accepta et supporta ce lourd fardeau de donner à ses élèves non seulement l'instruction, mais encore le pain matériel que lui procurait la seule charité publique. Cependant, quatre mois plus tard, il fut supplanté par M. Sicard qui venait de poser

(1) Notice sur l'Institution Nationale de Paris, 1896.

sa candidature à la succession de l'abbé de l'Epée et qui l'emporta dans un concours où il se présenta *seul*.

L'ABBÉ SICARD

Roch-Ambroise-Cucurron Sicard, né le 2 septembre 1742, au Fosseret (Haute-Garonne), fut ordonné prêtre à Toulouse : il fut, peu de temps après, incorporé dans le clergé de Bordeaux. Mgr de Cicé l'envoya à Paris pour s'exercer auprès de l'abbé de l'Epée à l'art d'instruire les sourds-muets. De retour à Bordeaux, l'abbé Sicard ouvrit une école spéciale. Le 1er avril 1790, il succéda à l'abbé de l'Epée.

A l'époque de la révolution française (26 août 1792), l'abbé Sicard fut arrêté sous l'inculpation d'avoir donné asile à des prêtres qui refusaient de prêter le serment exigé par l'assemblée nationale. Le lendemain, l'élève Massieu se rendit, avec un petit nombre de ses camarades, à l'assemblée nationale et présenta une pétition dans laquelle il disait : " Citoyen Président, rends Sicard à ses enfants ! C'est " lui qui nous apprend ce que nous savons ; sans lui, nous " serions comme des animaux. Depuis qu'on nous l'a ôté " nous sommes tristes et chagrins."

L'abbé Sicard fut rendu à la liberté en 1796 ; il reprit la direction de son établissement, et fut chargé d'un cours à l'école normale supérieure et au lycée national.

Lors de la création de l'Institut de France, il fit partie de la section de grammaire générale, et plus tard, de la classe de littérature. Sa collaboration aux *Annales religieuses, politiques et littéraires* porta ombrage au Directoire ; il fut condamné à la déportation (4 septembre 1797). Il se réfugia dans le faubourg Saint-Marceau et employa ses loisirs à la composition de sa *grammaire générale* et de son *cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance.* Deux ans après, il fut rendu à ses fonctions (9 novembre 1797).

Le samedi, 25 février 1805, le Pape Pie VII, entouré de cinq cardinaux, de prélats romains et d'évêques français, visita l'Institution des sourds-muets. Mlle de Saint-Céran complimenta le pape à haute voix, en langue française, et Mlle Fanny Robert, autre élève du quartier des jeunes filles, lui adressa des hommages en langue italienne.

En 1806, l'abbé Sicard fit partie de la commission du " Dictionnaire de l'Académie Française." Le 6 mai 1807, il répondit au discours de réception du cardinal Maury à la même académie.

En 1814, il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur ; mais ayant été accusé de professer des opinions hostiles à l'empereur, il partit pour Londres dans le courant du mois de mai 1815 (époque des cent jours), avec ses trois principaux élèves : Massieu, Clerc (1) et Armand Godard.

En 1821, l'abbé Sicard, repoussant les conseils de ses amis qui l'engageaient à prendre du repos, sollicita de Louis XVIII la faveur d'être maintenu dans ses fonctions. Le roi accueillit sa demande. Néanmoins, il reconnut que l'épuisement de ses forces lui faisait un devoir de se préparer à sa fin. Il écrivit à l'abbé Goudelin, deuxième instituteur à l'Ecole de Bordeaux et supérieur des Missions Etrangères : " Mon cher confrère, près de mourir, je lègue les " âmes de mes enfants à votre religion, leurs corps à vos " soins, leurs facultés intellectuelles à vos lumières. Pro- " mettez-moi de remplir cette noble tâche, et je mourrai " tranquille."

Il mourut le 10 mai 1822, à l'âge de 80 ans (2).

Nous ne poursuivrons pas davantage cette étude qui devient de l'histoire contemporaine. Nous donnons, dans la partie réservée aux statistiques, un tableau comparatif exposant l'état actuel de l'enseignement des sourds-muets.

---

(1) En 1817 M. Clerc vint fonder à Hartford, Conn. (E. U.), sous la direction du Rév. H. Gallaudet, la première institution pour les Sourds-Muets sur le continent américain.

(2) *Petites biographies*, faisant suite au *Compte-rendu de la séance d'inauguration d'une statue de l'abbée de l'Epée* à l'Institution nationale des Sourds-Muets de Paris, 1879.

MOTIFS

DE NOTRE

REQUETE AU GOUVERNEMENT.

Le recensement de 1891 porte, pour les deux provinces de Québec et d'Ontario, le nombre des Sourds-Muets à 3711 ainsi répartis :

Quebec	Hommes.....	1074
	Femmes	1034
	Total.....	2108
Ontario	Hommes.....	881
	Femmes	716
	Total.....	1603

Vers l'époque de ce recensement, la rougeole, la méningite, les fièvres scarlatines et autres maladies analogues sévirent à l'état d'épidémie dans notre Province et exercèrent leurs ravages surtout sur les jeunes enfants, laissant, comme toujours en pareil cas, un grand nombre de ces pauvres petits, affligés de la surdi-mutité. Or, ce n'est guère qu'à l'âge de quatre à cinq ans que les parents sont forcés de reconnaître, chez leurs enfants, cette terrible infirmité ; c'est dire qu'un nombre considérable de sourds-muets n'ont pu être inscrits comme tels par les recenseurs.

D'après nos registres, nous voyons avec peine que, dans notre bonne Province de Québec, où l'instruction est si populaire, une grande moitié des sourds-muets restent sans instruction aucune.

A l'ouverture de la présente année scolaire, nous avons reçu 25 nouveaux élèves et nous nous sommes vus dans la pénible nécessité d'en refuser 28 autres, âgés de neuf à quinze ans. Tous les ans nous nous voyons contraints à la même peine, et de tous ceux que nous avons ainsi refusés bien malgré nous, depuis 1881, il en reste 151 qui ne sont pas passés par l'institution et conséquemment n'ont reçu aucune instruction.

Comme il est profondément pénible de repousser ainsi ces pauvres affamés qui nous demandent la nourriture de l'intelligence, surtout quand on songe que ni leurs parents, ni leurs pasteurs, ni les autres instituteurs ne peuvent rien dans l'ordre intellectuel et moral pour l'instruction de ces pauvres deshérités de la nature ! Leur fermer nos portes, c'est les laisser croupir dans l'ignorance la plus absolue de tout ce qui est abstrait, c'est les condamner à ne jamais rien connaître des mystères de notre sainte religion, rien de Dieu, rien de la révélation, rien de leur propre rédemption, par suite, c'est les laisser en proie aux vices inhérents à notre pauvre nature déchue et aux grands dangers qu'ils rencontrent si souvent dans les milieux où ils se trouvent, c'est même leur refuser les moyens de gagner honorablement leur vie et, par suite, les rejeter à la charge de la société.

Nous avons actuellement 114 élèves dans notre institution. Notre maison n'en pourrait contenir davantage et surtout nos ressources pécuniaires ne nous permettent pas d'en nourrir un plus grand nombre. Ces enfants nous viennent presque tous de familles pauvres où l'absence plus ou moins complète de soins médicaux a permis aux maladies contagieuses de se propager et de produire dans leurs victimes les plus funestes effets, entr'autres la surdi-mutité.

Sans doute, c'est aux parents qu'incombe le devoir de donner à leurs enfants l'éducation dont ils ont un si pressant besoin ; mais dans le cas qui nous occupe, si les parents, privés qu'ils sont pour la plupart des biens

de la fortune, ne peuvent, malgré toute leur bonne volonté, faire instruire leurs enfants sourds-muets, l'État ne doit-il pas leur venir en aide ici comme ailleurs ?

Que l'on nous permette de dire ici ce que font, pour leurs sourds-muets, les autres pays, notamment les États-Unis et la province d'Ontario, pour ne parler que de nos voisins.

La république Américaine entretient à ses frais 89 institutions de sourds-muets, fréquentées par 9252 élèves dont chacun coûte $293.53 par an en moyenne, soit une dépense annuelle de $2,715,739.56.

Le gouvernement d'Ontario consacre annuellement la somme de $43,776.00 pour l'instruction de ses sourds-muets, soit $171.19 pour chacun des 272 élèves qui fréquentent son *unique* institution provinciale. A ces dépenses, dans Ontario comme aux États-Unis, il faut ajouter les frais de construction et d'installation.

Dans notre belle province de Québec, le gouvernement n'a encore rien dépensé pour la construction, l'installation et l'entretien de notre Institution qui est la seule consacrée aux sourds-muets catholiques de la province. Nous ne parlons ici que des garçons ; nous ne recevons que l'octroi de $9861.72 soit pour cette année une moyenne de $86.50 par élève, cela explique pourquoi nous avons si souvent la douleur de refuser, faute de moyens pécuniaires, l'entrée de notre maison à tant de petits malheureux.

Il est encore des observations dignes d'attention, comme celles-ci :

1° Dans les institutions plus haut mentionnées, on reçoit les garçons et les filles, tandis qu'ici nous n'avons que les garçons. Or, tout le monde sait que l'éducation des hommes coûte beaucoup plus cher que celle des femmes ;

2° Dans notre Institution, nous enseignons l'anglais et le français, quand, aux États-Unis et à Ontario, on n'enseigne que l'anglais ;

3° Pour rendre plus parfaite l'éducation de nos élèves, nous donnons un cours d'enseignement oral et un

autre de dactylologie, ce qui double le nombre des professeurs;

4° Nous enseignons des métiers à ces jeunes gens, qu'on ne veut pas admettre comme apprentis dans les ateliers ordinaires, parce qu'on ne peut s'en faire bien comprendre, et qu'ils ne peuvent faire les commissions durant les deux premières années d'apprentissage.

Enfin, si dans les circonstances actuelles, nous ne pouvons instruire qu'un nombre relativement restreint de sourds-muets, il est évident que les autres, dont les parents payent pourtant les impôts, restent forcément dans une ignorance absolue.

Il y a là une responsabilité qui doit peser sur quelqu'un, et c'est pour en dégager notre conscience, comme directeurs de l'œuvre, que nous avons voulu attirer l'attention du public et des autorités gouvernementales sur cette question si importante.

PROSPECTUS.

REGLES ET REGLEMENTS POUR L'ADMISSION DES ELEVES.

Cette institution, fondée en 1848, et érigée en corporation en 1874, est placée sous le patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal et du Séminaire de Saint-Sulpice. Elle est subventionnée par le Gouvernement provincial.

Cette institution est destinée aux enfants entièrement ou partiellement sourds dont l'éducation ne peut se faire dans les écoles communes.

Ce n'est pas un asile, mais une vraie maison d'éducation où ne peuvent être admis que les sourds-muets qui, à une intelligence et à une santé au moins ordinaires, joignent de bonnes habitudes morales et sont âgés d'*au moins* neuf (9) ans.

Pour encourager les élèves à l'étude et les former à la vertu, un système particulier de notes est en usage et il est rendu plus efficace par de pieuses confréries dans lesquelles l'élève s'enrôle librement.

Les élèves sont constamment sous la surveillance de religieux et la discipline est ferme en même temps que paternelle.

Un enfant dont la conduite morale et l'indiscipline seraient un exemple dangereux pour ses condisciples est remis à ses parents.

A la fin de chaque semestre, un bulletin indiquant la conduite des élèves, leur application et leur progrès dans les études, est envoyé aux parents ou aux bienfaiteurs.

Au département classique nous avons ajouté un département industriel où les élèves, trois heures par jour, reçoivent une formation théorique et pratique. Les différents métiers dont se compose ce département, sont : l'*imprimerie*, la *stéréotypie*, la *reliure*, la *couture*, la *cordonnerie*, la *sellerie*, la *menuiserie*, le *charronnage*, la *peinture* et la *forge*.

L'année scolaire commence le premier mercredi de septembre et se termine le troisième mercredi de juin. Aucune vacance n'est accordée durant l'année.

Les versements pour pension, blanchissage, etc., se font en deux termes et chaque terme est strictement payable d'avance : moitié à l'entrée et moitié au premier février.

Il ne sera fait aucune déduction sur la pension pour absences des élèves, si ce n'est pour cause de maladie prolongée.

Les livres, les habits, les soins médicaux, etc., sont à la charge des parents.

Chaque article du trousseau doit être marqué.

COURS D'ETUDES.

Le cours d'études est de huit ans. Selon leurs aptitudes, les élèves sont répartis soit dans le département *oral* où l'élève est iustruit à l'aide de la parole et de la lecture sur les lèvres, soit dans le département de *dactylologie* où le sourd-muet fait usage de l'épellation manuelle.

La méthode orale n'est applicable avec succès que lorsque l'élève n'a pas plus de quinze ans et qu'il doit suivre le cours d'études.

Le programme des études comprend : la langue française ou anglaise, le catéchisme, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, quelques notions sur les sciences naturelles, le dessin etc., etc.

La première communion se fait à la fin de la cinquième année du cours d'études.

CONDITIONS :

Pension et instruction (*année scolaire*) . .	$150.00
Honoraires du médecin	2.00
Blanchissage	10.00
Couchette et sommier	1.00

N. B. Le matelas et les couvertures de lit, peuvent être fournis par les parents, ou loués aux conditions suivantes :

1 matelas et 2 oreillers	$5.00
1 couvre-pied	
2 couvertures de laine	
4 draps de coton	
4 taies d'oreillers	

Payable d'avance, au commencement de chaque terme : en septembre et février.

On voudra bien répondre aux questions suivantes en demandant l'entrée d'un élève :

Quels sont ses noms et prénoms ?

.....

Où est-il né ?

.....

En quelle année ?.....mois ?.....
jour ?.....

Est-il né sourd ?

.....

Si non, à quel âge a-t-il perdu l'ouïe ?

.....

Quelle est la cause de sa surdité ?

.....

A-t-il été vacciné et quand ?

.....

Est-il affligé de quelqu'autre infirmité ?

.....

Quel est l'état ordinaire de sa santé ?

.....

Y avait-il parenté entre le père et la mère et à quel degré ?

.....

Quels sont les noms et prénoms du père et de la mère ?

.....

Quel est leur état ?

.....

Quelle langue devra-t-il apprendre ?

.....

Quelle est sa station de chemin de fer ?

.....

Bureau de télégraphe?.....

" " de Poste?.....

Adresse des parents ou du protecteur de l'élève?

.....

Paroisse?.....

Comté?.....

Province?.....

.....

STATISTIQUES.

Causes de surdité indiquées pour 351 *de nos élèves:*

Diverses fièvres, rougeole	232
Inflammation de cerveau	20
Méningite	18
Maux d'oreilles	13
Chutes	6
Convulsions	5
Maladie de la moelle épinière	5
Diphtérie	5
Rifle	4
Croup	3
Insolation	3
Variole	3
Rhume de cerveau	2
Impetigo figurata	2
Abcès	2

Sourds de naissance dont les parents étaient consanguins au 2e, 3e et 4e degré..... 27

Parents sourds-muets..... 1

Depuis 1848, cent trente-quatre (134) de nos élèves sont inscrits comme sourds de naissance. Ce chiffre est certainement de beaucoup exagéré. Les parents se trompent fréquemment sur ce point lorsque la surdité survient, chez l'enfant, pendant les premiers mois qui suivent sa naissance.

Profession des parents, indiquée dans nos registres pour 427 de nos élèves:

Cultivateurs.....228
Journaliers..... 69
Cordonniers..... 10
Menuisiers..... 24
Marchands..... 23
Tanneurs..... 9
Navigateurs..... 8
Boulangers, bouchers, pilotes, etc., etc.... 42
Commis..... 3
Hôteliers..... 4
Rentiers..... 3
Notaire..... 1
Greffier..... 1
Instituteur..... 1
Ingénieur Civil..... 1

427

Etat actuel de l'enseignement des sourds-muets.

Ce tableau a été dressé avec les chiffres publiés en 1889 par M. L. Goguillot dans son ouvrage intitulé : " *Comment on fait parler les sourds-muets,*" page 75. Nous nous sommes aussi servis du " *Tabular Statement of British and Colonial Schools for the Deaf,*" juin 1899, et des tableaux de "*American Annals for the Deaf,*" janvier 1899.

NOMS DES PAYS	NOMBRE DES			Méthodes d'enseig.	
	Institutions	Elèves	Maîtres	Orale	Diverses
Allemagne	(1) 96	4 133	563	96	
Angleterre	47	3 985		34	13
Australie	4	239		4	
Autriche-Hongrie	18	1 260	99	18	
Belgique	11	931	87	5	6
Brésil	1	32	3	.	1
Canada	7	855	107	(2) 2	5
Danemark	5	314	35	4	1
Espagne	7	222	16		7
Etats-Unis	101	11 837	436	36	65
France	70	3 619	364	64	6
Hollande	3	465	40	2	1
Indes Anglaises	1	20		1	
Italie	35	1 491	238	4	31
Japon	2	65	7		2
Luxembourg	1	29	3	1	
Mexique	2	30	7	1	1
Norvège	8	319	41	7	1
Nouvelle-Zélande	1	22	2	1	
Portugal	1	8	1		1
Roumanie	1				1
Russie	11	615	62	5	6
Suède	17	680	76	3	14
Suisse	13	429	44	13	
République Argentine	2				

(1) D'après M. Weisweiler, il y aurait, en Allemagne, 112 institutions fréquentées par 5800 élèves.

(2) Dans chacune de ces institutions on a adjoint un département de dactylologie.

TABLEAU DES ECOLES DE SOURDS-MUETS POUR L'AMERIQUE, 1898-99. (1)

A.—ECOLES PUBLIQUES (NON COMPRIS LES EXTERNATS) DES ETATS-UNIS.

	NOM.	SIÈGE.	Date de fondation.	1ER OFFICIER.
1	American School for the Deaf	Hartford, Conn.	1817	Job Williams, M.A., L.H.D., Princ'l.
2	New York Institution for the Instruction of the Deaf and Dumb	New York, N. Y. (a)	1818	Enoch Henry Currier, M.A., do
3	Pennsylvania Institution for the Deaf and Dumb	Mt. Airy, Philadelphia, Pa	1820	A. L. E. Crouter, M.A., LL.D., Sup't.
4	Kentucky Institution for the Education of Deaf-Mutes	Danville, Boyle Co., Ky	1823	Augustus Rogers, M.A., do
5	Ohio Institution for the Education of the Deaf and Dumb	Columbus, Ohio	1829	J. W. Jones, M.A., do
6	Virginia School for the Deaf and the Blind	Staunton, Va.	1839	William A. Bowles, do
7	Indiana Institution for the Education of the Deaf and Dumb	Indianapolis, Ind	1844	Richard Otto Johnson, do
8	Tennessee Deaf and Dumb School	Knoxville, Tenn	1845	Thomas L. Moses, Principal.
9	North Carolina Institution for Educat. of the Deaf and Dumb and the Blind	Raleigh, N. C	1845	John E. Ray, M.A., do
10	Illinois Institution for the Education of the Deaf and Dumb	Jacksonville, Ill.	1846	Jos. C. Gordon, M.A., Ph. D., Sup't.
11	Georgia School for the Deaf	Cave Spring, Ga	1846	Wesley O. Connor, Principal.
12	South Carolina Institution for the Education of the Deaf and the Blind	Cedar Spring, S. C.	1849	Newton F. Walker, Superintendent.
13	Missouri School for the Deaf and Dumb	Fulton, Callaway Co., Mo	1851	Noble B. McKee, M.A., do
14	Louisiana Institution for the Education of the Deaf and Dumb	Baton Rouge, La	1852	John Jastremski, M.D., do
15	Wisconsin School for the Deaf	Delavan, Walworth Co., Wis	1852	John W. Swiler, M.A., do
16	Michigan School for the Deaf	Flint, Mich	1854	Frs. D. Clarke, M.A., C.E., do
17	Mississippi Institution for the Education of the Deaf and Dumb	Jackson, Miss	1854	J. R. Dobyns, M.A., do
18	Iowa School for the Deaf	Council Bluffs, Iowa	1855	Henry W. Rothert, Superintendent.
19	Texas Deaf and Dumb Asylum	Austin, Texas	1857	A. T. Rose, Superintendent.
20	Columbia Institution for the Deaf and Dumb	Kendall Green, Washington, D. C	1857	E. M. Gallaudet, Ph.D., LL.D., Pres't.
	A. Kendall School for the Deaf	do do	1857	James Denison, M.A., Principal.
	B. Gallaudet College	do do	1864	E. M. Gallaudet, Ph.D., LL.D., Pres't.
21	Alabama Institute for the Deaf	Talladega, Ala	1858	Joseph H. Johnson, M.A., Principal.
22	California Institution for the Deaf and the Blind	Berkeley, Alameda Co., Cal	1860	Warring Wilkinson, M.A., L.H.D., do
23	Kansas School for the Deaf	Olathe, Kansas	1861	A. A. Stewart, Superintendent.
24	Le Couteulx St. Mary's Inst'n for the Improved Instruction of Deaf-Mutes.	Buffalo, N. Y., (125 Edward St.) (b)	1861	Sister Mary Anne Burke, Principal.
25	Minnesota School for the Deaf	Faribault, Rice Co., Minn	1863	James N. Tate, M.A., Sup't.
26	New York Institution for the Improved Instruction of Deaf-Mutes	New York, N.Y (904-922 Lexington Av)	1867	H. F. Mitchell, Acting Principal.
27	Clarke School for the Deaf	Northampton, Mass	1867	Miss Caroline A. Yale, LL.D., Princ'l.
28	Arkansas Deaf-Mute Institute	Little Rock, Ark	1868	Frank B. Yates, Superintendent.
29	Maryland School for the Deaf and Dumb	Frederick City, Md	1868	Chas. W. Ely, M.A., Principal.

30	Nebraska Institute for the Deaf and Dumb	Omaha, Neb	1869	H. E. Dawes, Principal.
31	St. Joseph's Institute for the Improved Instruction of Deaf-Mutes	Fordham, N. Y., (c)	1869	Adele Perronno, President.
32	West Virginia Schools for the Deaf and the Blind	Romney, Hampshire Co., W. Va	1870	James T. Rucker, Principal.
33	Mystic Oral School for the Deaf	Mystic, Conn	1870	Miss Ella Scott, do
34	Oregon School for Deaf-Mutes	Salem, Oregon	1870	Rev. P. S. Knight, Ph. D., Sup't.
35	Maryland School for the Colored Blind and Deaf	Baltimore, Md. (649 W. Saratoga St.)	1872	{ Frederick D. Morrison, M.A., Sup't. { John F. Bledsoe, M.A., Res't. Prin.
36	Colorado School for the Deaf and the Blind	Colorado Springs, El Paso Co., Colo	1874	D. C. Dudley, M.A., Superintendent.
37	Central New York Institution for Deaf-Mutes	Rome, Oneida Co., N. Y	1875	Edward Beverly Nelson, M.A., Prin.
38	Western Pennsylvania Institution for the Instruction of the Deaf and Dumb	Edgewood Park, Allegheny Co., Pa.	1876	William N. Burt, M.A., Principal.
39	Western New York Institution for Deaf-Mutes	Rochester, N.Y., (945 N. St. Paul St.)	1876	Z. F. Westervelt, LL.D., Sup. & Prin.
40	Maine School for the Deaf	Portland, Me., (79-85 Spring St.)	1876	Miss Elizabeth R. Taylor, Principal.
41	Rhode Island Institute for the Deaf	Providence, R. I., (184 East Ave.)	1876	Miss Laura DeL. Richards, do
42	New England Industrial School for Deaf-Mutes	Beverly, Mass	1879	Miss Nellie H. Swett, do
43	South Dakota School for Deaf-Mutes	Sioux Falls, Minnehaha Co., S. Dak	1880	James Simpson, Superintendent.
44	Pennsylvania Oral School for the Deaf	Scranton, Pa	1883	Miss Mary B. C. Brown, Principal.
45	New Jersey School for Deaf-Mutes	Trenton, N. J	1883	Weston Jenkins, M.A., do
46	Utah State School for the Deaf and Dumb	Ogden, Utah	1884	Frank W. Metcalf, D. B., Sup't.
47	Northern New York Institution for Deaf-Mutes	Malone, Franklin Co., N. Y	1884	Edward C. Rider, Principal.
48	Florida Institute for the Deaf and the Blind	St. Augustine, Fla	1885	Rev. Frederick Pasco, Superintendent
49	New Mexico School for the Deaf and the Blind	Santa Fé, N. M	1885	Lars M. Larson B.A., do
50	Washington School for Defective Youth	Vancouver, Wash	1886	James Watson, Director.
51	Deaf, Dumb, and Blind Institute for Colored Youth	Austin, Tex	1887	S. J. Jenkins, Superintendent.
52	Albany Home School for the Oral Instruction of the Deaf	Pine Hills, Albany, N. Y	1889	Miss Mary McGuire, Prin. and Sup't.
53	Deaf and Dumb Asylum (of North Dakota)	Devils Lake, Ramsey Co., N. Dakota	1890	Dwight F. Bangs, Superintendent.
54	Home for the Training in Speech of Deaf Children before they are of School Age	Philadelphia, Pa., (d)	1892	Miss Mary S. Garrett, Principal.
55	Montana Deaf and Dumb Asylum	Boulder, Montana	1893	E. S. Tillinghast, M.A., Sup't.
56	North Carolina School for the Deaf and Dumb	Morganton, Burke Co., N. C	1894	E. McKay Goodwin, M.A., Sup't.
57	Oklahoma Institute for the Deaf and Dumb	Guthrie, Oklahoma	1898	H. C. Beamer, Contractor and Sup't.
57	Public Schools (not including Day-Schools).			
29	Public Day-Schools.			
15	Denominational and Private Schools.			
101	Schools in the United States.			

(1) Extrait des "*American Annals for the Deaf*" janvier 1899.

(*a*) Washington Heights, 163d Street and Eleventh Ave. (*b*) Il y a une succursale coin de Main Street et Forest Ave. (*c*) Cette Institution a trois succursales; une à Westchester, une à Fordham (772 East 188th Street), et une autre à Brooklyn (113 Buffalo Ave.) (*d*) Coin de Belmont et Monument Avenues.

TABLEAU DES ECOLES DE SOURDS-MUETS POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA, 1898-99.—Suite.

ECOLES PUBLIQUES (NON COMPRIS LES EXTERNATS) DES ETATS-UNIS.—Suite.

	NOM.	Méthodes d'enseignement.*	MÉTIERS ENSEIGNÉS.††	NOMBRE D'ÉLÈVES.								NOMBRE ACTUEL DE PROFESSEURS.					
				Pendant l'année 1898.**	PRÉSENTS LE 10 NOVEMBRE 1898.						Total de ceux qui ont été instruits.						
					Total.	Garçons.	Filles.	Articulants.† A.†	B.†	C.†		Total.††	Hommes.††	Femmes.††	Sourds.	Articulation.†	Métiers.
1	American School	Combined.	Cab., Dra., Dr., Se., Sh	190	162	94	68	118	12	....	2,704	24	9	15	4	5	4
2	New York Institution	do	Art., Bak., Cab., Car., Ch., Dr., Ga., Gl., Hor., Pa., Pr., Ta., Ty., Wc	454	403	267	136	403	105	13	3,732	43	16	27	7	24	14
3	Pennsylvania do { Oral Dep't. / Manual do	Oral / Man. Alph	Bk., Car., Ck., Dr., Gl., Ir., Kn., Pa. / Pl., Pr., Sh., Sl., St., Ta	486 / 88	440 / 66	240 / 44	200 / 22	440 /	440 / ..	.. / ..	2,823	64 / 22	16 / 11	48 / 11	2 / 3	62 / ..	15
4	Kentucky Institution	Combined.	Car., Ga., Pr., Se., Sh	397	341	179	162	169	154	15	1,454	31	15	16	8	9	5
5	Ohio Institution	do	Bo., Car., Dr., Pr., Sh., Ta	537	470	253	217	192	162	15	2,941	39	10	29	11	13	5
6	Virginia Institution	do	Bar., Car., Pr., Sh., Ta	142	135	76	59	18	13	....	802	16	10	6	5	2	6
7	Indiana Institution	do	Bak., Cab., Car., Cl., Dr., Fa., Fl., Pa., Pr., Se., Sh., Wc., Wt	369	323	188	135	108	108	....	2,156	33	15	18	8	10	5
8	Tennessee School	do	Car., Pr., Sh	271	223	133	90	73	29	10	971	14	7	7	3	3	2
9	North Carolina Institution	do	Ga., Se., Sh	99	90	50	40	12	12	....	1,210	9	4	5	3	1	3
10	Illinois Inst... { Oral Dep't. / Manual do	Oral / Man. Alph	Art., Bak., Cab., Car., Dr., Ga., Gl., Pa., Ph., Pr., Sh., Wc., Wt	612	243 / 273	150 / 156	93 / 117	243 / 175	243 /	.. / ..	2,806	17 / 51 / 18	1 / 19 / 7	16 / 32 / 11	.... / 19 /	17 / 25 / 8	.... / 8 / ....
11	Georgia School	Combined.	Bl., Car., Cl., Dra., Ga., Pa., Sh., Wc.	183	150	83	67	44	44	....	666	15	8	7	4	3	3
12	South Carolina Institution	do	Pa., Pr., Se., Sh., Wc	128	102	56	46	34	34	....	394	11	4	7	4	3	4
13	Missouri School	do	Ba., Cab., Car., Dr., Ga., Pr., Se., Sh., Ta., Wc., Wt	401	348	202	146	66	66	....	1,513	34	14	20	8	7	7
14	Louisiana School	do	Car., Pr., Se., Sh	108	96	45	51	23	23	....	....	11	6	5	5	3	4
15	Wisconsin School	do	Bak., Cab., Ck., Dr., Man., Pr., Sh	224	196	104	92	107	107	....	1,136	23	12	11	4	10	5
16	Michigan School	do	Cab., Car., Dr., Pe., Pr., Sh., Ta	463	413	220	193	196	111	....	1,480	41	11	30	10	13	8
17	Mississippi Institution	do	Cab., Car., Pr	96	....	....	....	....	....	....	500	13	7	6	3	3	4
18	Iowa School	do	Bak., Br., Car., Ck., Dr., Pr., Sh., Ta.	349	276	159	117	55	55	....	....	25	13	12	7	4	6
19	Texas Asylum (a)	do	Art., Bo., Car., Pr., Se., Sh., Ta	298	256	143	113	74	64	10	733	26	11	15	4	6	6
20	Columbia { Kendall School / Institution { Gallaudet Col.	do / do	Cab., Dr., Se / None	63 / 129	53 / 103	32 / 64	21 / 39	37 / 73	.... /	1 /	439 / 544	10 / 21	5 / 14	5 / 7	5 / 3	2 / 10	3 / ....
21	Alabama Institute	do	Bl., Cab., Pr., Sh	160	132	75	57	84	12	....	300	15	8	7	2	7	4
22	California Institution	do	Pr., Wood-working	181	162	91	71	85	....	1	548	17	10	7	3	2	3
23	Kansas Institution	do	Ba., Cab., Car., Ck., Ga., Gl., Pr., Se., Sh., Wc., Wt	305	262	125	137	40	63	....	925	25	10	15	7	5	6
24	Le Couteulx St. Mary's Inst.	do	Ck., Dr., Pr., Sh., Ta., Wc	175	150	81	78	150	9	4	677	20	2	18	3	12	6
25	Minnesota School	do	Cab., Car., Dr., Pr., Sh	277	229	135	94	90	56	....	822	23	9	14	5	6	5

26	N. Y. Inst. for Imp'v'd Ins'n.	Oral	Dr., Pa., use of tools	205	193	105	88	193	193	....	678	28	9	19	1	21	7
27	Clarke School	do	Cab., Se., Sl., Wc	184	156	87	69	156	156	....	508	23	1	22	1	18	4
28	Arkansas Institute	Combined.	Art., Bk., Cal., Car., Ce., Cg., Ga., Ha., Pa., Pap., Pl., Pr., Sh., Ta., Wc.	276	224	125	99	42	37	5	616	25	11	14	12	3	9
29	Maryland School	do	Cab., Car., Ch., Dr., Em., Gl., Pa., Pr., Sh., Wc., Wt	109	92	54	38	62	28	...	470	16	6	10	4	4	5
30	Nebraska Institute	do	Art., Dr., Man., Pr., Se., Sh., Ty	163	155	95	60	96	.....	....	518	18	8	10	4	6	5
31	St. Joseph's Institute (N. Y.)	do	Art., Ba., Car., Ck., Dr., Fa., Fan., Ga., Ho., Pr., Sh., Se., Sl., Ta., Wc., Wt., Ww	399	363	192	171	346	330	16	1,048	42	8	34	2	30	12
32	West Virginia School	do	Cab., Car., Pr., Sh., Ta	145	145	73	72	19	.....	....	600	14	10	4	3	1	5
33	Mystic Oral School	Oral	Art., Em., Fa., Ho., Se., Wc	34	34	12	22	34	34	....	124	8	....	8	1	8	2
34	Oregon School	Manual	Br., Pr	66	53	30	23	.....	.....	....	190	5	3	2	2	.....	....
35	Md. School for Colored	Combined.	Ch., Ck., Dr., Fan., Se., Sh	35	31	19	12	20	10	....	120	6	4	2	1	2	3
36	Colorado School	do	Art., Bak., Car., Ck., Dr., Pr., Se., Sh.	89	74	37	37	38	33	2	254	14	8	6	5	4	5
37	Central N. Y. Institution	do	Car., Dr., Gl., Pr., Se., Sh., Wc	150	139	73	66	60	.....	....	427	18	10	8	1	4	6
38	Western Penna. Institution	do	Cab., Car., Dr., Pr. Sh	243	194	98	96	69	.....	....	596	24	10	14	3	7	6
39	Western N. Y. Institution	Man. Alph	Cab., Car., Ck., Dr., En., Ga., Pa., Pr.	187	173	96	77	173	.....	....	522	23	5	18	3	5	10
40	Maine School	Combined.	Car., Ck., Dr., Sh	82	73	42	31	66	.....	....	167	10	....	10	....	8	2
41	Rhode Island Institute (a)	Oral	Pr., Se., Sl	62	58	34	24	58	58	....	134	12	2	10	....	8	3
42	N. E. Industrial School	Combined.	None	31	25	14	11	19	.....	....	75	3	....	3	1	1	....
43	South Dakota School	do	Car., Fa., Pr	62	51	27	24	22	.....	....	157	7	3	4	5	1	4
44	Pennsylvania Oral School	Oral	Dr., Ho., Se., Sh., Ven., Wt	86	80	34	46	80	80	....	143	12	1	11	....	9	3
45	New Jersey School	Combined.	Car., Cp., Dr., Em., Mi., Pr., Sh., Wc.	163	132	76	56	82	64	....	388	16	4	12	3	7	5
46	Utah School	do	Cab., Car., Fa., Gl., Ho., Pa., Pr., Se., Sh	80	73	48	25	43	24	....	148	13	6	7	2	3	5
47	Northern N. Y. Institution	do	Cab., Car., Dr., Pr., Sh., Ta	88	84	49	35	56	6	15	151	15	3	12	....	9	4
48	Florida Institute	do	Car., Ph., Pr	62	48	26	22	30	.....	....	150	8	4	4	1	1	2
49	New Mexico School	Manual	None	15	12	7	5	.....	.....	....	30	1	1	....	1	.....	....
50	Washington State School	do	Dr., Pr., Sh	75	65	33	32	.....	.....	....	147	6	4	2	....	....	3
51	Texas Institute for Colored	do	Dr., Sh	42	37	23	14	.....	.....	....	95	5	2	3	2	....	2
52	Albany Home School	Oral	Cl., Se	18	18	11	7	18	18	....	24	5	....	5	....	4	1
53	North Dakota School	Combined.	Bo., Pr	62	49	17	32	31	6	1	91	6	3	3	2	1	2
54	Home for Training in Speech	Oral	Ho., Man., Se	52	50	29	21	50	50	....	67	8	1	7	....	5	1
55	Montana School	Combined.	Fan., Man., Se	27	23	13	10	7	7	....	31	3	2	1	1	1	1
56	North Carolina School	do	Br., Car., Fa., Ga., Ma., Pr., Sh	225	194	100	94	66	66	....	278	21	9	12	5	8	3
57	Oklahoma Institute	Manual	None	24	25	12	12	.....	.....	....	24	2	1	1	....	....	....
57	Public Schools			10,726	9,228	5,136	4,092	5,045	3,122	108	41,247	1093	415	678	216	429	261
29	Public Day-Schools (b)			616	511	275	236	482	401	2	1,335	91	6	85	5	58	26
15	Denom'l & Private Schools (c)			495	400	201	199	290	149	6	1,470	69	15	54	2	43	17
101	Schools in the United States			11 837	10. 139	5.612	4,527	5.817	3,672	116	44.052	1253	436	817	223	530	304

** Y compris ceux qui ont quitté l'école durant l'année. † A = nombre d'articulants. B = nombre de ceux qui sont instruits entièrement ou principalement par la méthode orale. C = nombre de ceux qui sont instruits entièrement ou principalement par la méthode auriculaire. †† Y compris le principal et les chefs d'ateliers. ‡ Y compris ceux qui enseignent l'articulation et ceux qui enseignent par la parole, mais non les chefs d'ateliers. (a) Pour 1897-98.

TABLEAU DES ECOLES DE SOURDS-MUETS POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA, 1898-99.—Suite.

ECOLES PUBLIQUES (NON COMPRIS LES EXTERNATS) DES ETATS-UNIS.—Suite.

	NOM.	VACANCES.	SUPPORT.	Valeur des immeubles.	Dép. durant la dernière année fiscale.		Nombre de volumes dans la bibliothèque.
					Pour l'entretien.	Pour édifices et terrains.	
1	American Asylum	Depuis le 1er mer. de juin jusqu'au 2e mer. de sept	Dotations et Etats du N. E.	$ 250 000	.....	.....	2,000
2	New York Institution	do 2e mar. do do	Etat. comtés, et élèves payants	526,000	$119,372	$13,264	7,931
3	Pennsylvania do	do dernier mer. do do	Appr. de l'Etat, et élèv. payants.	1,000,000	146,901	4,000	6,500
4	Kentucky do	do 2e mer. do do	Etat	143,500	58,031	3,500	2,200
5	Ohio do	do do do do	do	750,000	93,167	.....	3,000
6	Virginia do*	do do do 1er do	do	150,000	28,000	9,085	300
7	Indiana do	do do do 4e do	do	530,460	61,698	2 622	3 209
8	Tennessee School	do do do 2e ven. do	do	150,000	30,611	3,589	900
9	North Carolina Institution*	do do do 2e mer. do	do	55 000	14,000	18,000	1,000
10	Illinois Institution	do do do 3e do	do	500,000	91,039	.....	14,175
11	Georgia School	do 3e mer. do 2e do	do	85,000	24,963	.....	1,200
12	South Carolina Institution*	do dernier mer. do 1er mer. d'oct	do et élèves payants	58,000	18,570	2 558	900
13	Missouri School	do 2e mer. do 2e mer. de sept	do	312,000	63,450	7.000	2,425
14	Louisiana do	do 1er juin jusqu'au 1er oct	do	300,000	18,000	1,000	400
15	Wisconsin do	do 2e mer. de juin jusqu'au 1er mer. de sept	do	125,000	45.334	.....	2.400
16	Michigan do	do jeudi après le 7 juin jusqu'au 3e mer de sept	do	435,305	57,550	7,500	3,500
17	Mississippi Institution	do 3e mer. de juin jusqu'au 1er lundi d'oct	do	90,000	16,576	.....	600
18	Iowa School	do 30 juin jusqu'au 1er oct	do	400,000	65,100	10,000	2,800
19	Texas Asylum †	do 1er mer. de juin jusqu'au 1er mer. de sept	do	225,000	43,114	.....	900
20	Columbia Institution	do l'avant dern. mer. de juin jusq. dern. jeu. de sept	Etats-Unis et élèves payants	700,000	70,049	3,000	4,400
21	Alabama do	do 10 juin jusqu'au 10 sept	Etat	100,000	31,407	.....	.....
22	California do*	do 2e mer. de juin jusqu'au 4e mer. d'oct	do	550,000	57.801	.....	2,500
23	Kansas do	do 2e do do 2e mer. de sept	do	253,000	35,237	27,000	2,150
24	Le Couteulx St. Mary's Inst	do l'avant dern. mer. de juin jusq. 1er lundi de sept	Etat, comtés et élèves payants	234,000	32,117	45.318	744
25	Minnesota School	do 1er mer. de juin jusqu'au 2e mer. de sept	Etat	276,000	45,657	5,000	1,765
26	N. Y. Inst. for Imp'v'd Ins'n	do 3e do do 1er do	Etat, comtés et élèves payants	198,716	55,969	9,386	820
27	Clarke School	40 sem. après le 3e lundi de sept. jusqu'au 3e lundi de sept	Dotations, appropr. des Etats du N. E., et élèves payants	150,000	47,253	6,498	2,312

28	Arkansas Institute	Depuis le 2e mer. de juin jusqu'au 1er mer. d'oct	Etat	100,000	41,000	1,500	800
29	Maryland School	do 3e do do 2e mer. de sept	do	255,000	22,232	1,135	2,958
30	Nebraska Institute	do milieu de juin jusqu'au milieu de sept	do	120,000	26,100	.....	1,300
31	St. Joseph's Institute (N.Y.)	do dernier vend. de juin jusqu'au 2e lundi de sept.	Etat, comtés, et élèves payants	512,238	85,578	16,902	1,900
32	West Virginia School *	40 sem. après le 2e mer. de sept. jusqu'au 2e mer. de sept	Etat	90,000	34,800	.....	1,000
33	Mystic Oral School	12 semaines	Etat, et élèves payants	8,500	5,500	300	248
34	Oregon School	Depuis le 1er mai jusqu'au 1er mer. de sept.	do do	30,000	12,411	.....	200
35	Md. School for Colored*	do 25 juin jusqu'au 10 sept	Etat	35,000	9,944	.....	160
36	Colorado Institute	do 1er mer. de juin jusqu'au 1er mer. de sept	do	223,000	22,688	.....	650
37	Central N. Y. Institution	do 2e semaine de juin do 3e do	Etat, et comtés	130,000	38,334	.....	600
38	Western Penn'a Institution	do dernier mer. de juin do 1er do	Etat, et contributions volontaires.	257,117	47,462	.....	3,043
39	Western N. Y. Institution	42 semaines après le 1er lundi de sept. jus. 1er lundi de sept.	Etat, comtés, et élèves payants	135,000	50,766	903	7,700
40	Maine School	Depuis le milieu de juin jusqu'au 2e lundi de sept	Etat	30,000	14,000	.....	600
41	Rhode Island Institute †	do 3e vend. do 2e do	do	61,000	15,000	.....	142
42	N. E. Industrial School	do 3e mer. do 2e mer. de sept	Etat, et contributions volontaires.	15,000	4,000	300	.....
43	South Dakota School	do 2e mer. do 2e do	Etat	81,675	12,825	75	180
44	Penna. Oral School	do 20 juin jusqu'au 1er sept	do	155,500	17,854	.....	80
45	New Jersey School	do 16 juin jusqu'au 10 sept	do	150,000	.....	.....	2,000
46	Utah School *	do 2e mer. de juin jusqu'au 2e mer. de sept	Etat, et élèves payants	200,000	25,967	.....	100
47	Northern N. Y. Institution	do 2e do do do	Etat, et comtés	86,935	24,751	8,168	538
48	Florida Institute*	do 2e lundi de juin jusqu'au 15 sept	Etat	15,000	9,014	200	200
49	New Mexico School *	do dernière sem. de juin jusqu'à la 1re sem. d'oct.	Territoire	.....	.....	.....	280
50	Washington State School*	do dernier jeudi de mai jusqu'au dernier mer. d'oct.	Etat	100,000	.....	.....	.....
51	Texas Institute for Colored*	do 15 juin jusqu'au 15 sept	do	35,000	8,000	12,000	50
52	Albany Home School	do 3e mer. de juin jusqu'au 2e mer. de sept	Etat, comtés, et élèves payants	10,000	3,818	.....	.....
53	North Dakota School	do 2e do do 2e do	Etat	23,000	10,730	856	400
54	Home for Training in Speech.	Aucune	Etat, et élèves payants	60,000	14,817	3,315	200
55	Montana School*	Depuis le 2e mer. de juin jusqu'au 2e mer. de sept	Etat	51,000	9,500	19,000	75
56	North Carolina School	do 2e do do 2e do	do	175,000	35,000	20,000	1,300
57	Oklahoma Institute	Juillet et août	Territoire	.....	.....	.....	.....
57	Public Schools.						
29	Public Day-Schools.						
15	Denominational and Private Schools.						
101	Schools in the United States.						

* Possède aussi un département pour les aveugles, dont les frais d'entretien sont inclus dans le tableau des dépenses. † Pour 1897-98.

TABLEAU DES ECOLES DE SOURDS-MUETS POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA, 1898-99.—Suite.

B.—Externats des Etats-Unis.

	NOM.	SIÈGE.	Date de fondation.	1er OFFICIER.
1	Horace Mann School for the Deaf	Boston, Mass. (178 Newbury St.)	1869	Miss Sarah Fuller, Principal.
2	Wicker Park Public Day-School for the Deaf	Evergr'n Av. nr Robey St.	(a)	Miss Mary McCawen, Sup'g Principal.
3	Hartigan do do	Chicago, Ill. — Armour Av. nr Root St.	1879	
4	Prescott do do	Chicago, Ill. — Cor. Wrightw'd & Ash'd Avs.	1879	
5	Monroe Street do do	Chicago, Ill. — 157 Monroe St.	....	
6	Yale do do	Chicago, Ill. — Cor. 70th St. and Yale Av.	....	
7	Lyman Trumbull do do	Chicago, Ill. — Cor. Sedg'k & Division Sts.	1897	
8	Kozminski do do	Chicago, Ill. — Cor. 54th St. & Ingleside Av.	1897	
9	Seward do do	Chicago, Ill. — 4635 Ashland Av.	1897	
10	Darwin do do	Chicago, Ill. — Hum. Blvd. & Armit'ge Av.	1898	
11	Burr do do	Chicago, Ill. — Ashland Av. nr North Av.	1898	
12	Froebel do do	Chicago, Ill. — 23rd St. nr Robey St.	1898	
13	Cincinnati Public School for the Deaf	Cincinnati, Ohio (b)	1875	Miss Caroline Fesenbeck, Principal.
14	St. Louis Day-School for the Deaf	St. Louis, Mo. (c)	1878	Jas. H. Cloud, M.A., do
15	Milwaukee Public Day-School for the Deaf	Milwaukee Wis. (d)	1883	Miss Frances Wettstein, do
16	Cincinnati Oral School for the Deaf	Cincinnati, Ohio (b)	1886	Miss Virginia Osborn, do
17	Evansville Day-School for the Deaf	Evansville, Ind. (Cor. 7th & Vine Sts.)	1886	Paul Lange, M.A., do
18	Wausau do do	Wausau, Wis.	1890	Miss Margaret Hurley, do
19	Cleveland do do	Cleveland, Ohio (f)	1892	Miss Katherine King, do
20	Manitowoc do do	Manitowoc, Wis.	1893	Miss Ada S. Locke, do
21	Sheboygan do do	Sheboygan, Wis.	1894	Miss Ray Kribs, do
22	Detroit do do	Detroit, Mich. (g)	1894	Miss M. Lizzie Donohue, do
23	Eau Claire do do	Eau Claire, Wis.	1895	Miss Jennie C. Smith, do
24	Fond du Lac School for the Deaf	Fond du Lac, Wis.	1895	Miss Anna Sullivan, do
25	Marinette do	Marinette, Wis. (1532 Main St.)	1895	Miss Frances O. Ellis, do
26	Oshkosh do	Oshkosh, Wis.	1895	Miss Katherine Grimes, do
27	La Salle Day-School for the Deaf	La Salle, Ill.	1898	Miss Edith E. Brown, do
28	Los Angeles Oral School for the Deaf	Los Angeles, Cal.	1898	
29	Lorain County Oral Deaf School	Elyria, Lorain Co., Ohio	1898	Miss Emma L. Carrig[illegible] Teacher.
29	Public Day-Schools in the United States.			

(a) Le premier externat pour les sourds-muets fut ouvert 1875 dans un édifice loué sur la rue Van Buren. (b) Rue Court, à l'ouest de la rue John. (c) Coin des rues Ninth et Wash. (d) Coin des rues Seventh et Prairie. (f) Coin des rues Rockwell et Bond. (g) Coin des rues Twelfth et Calumet.

	Nom.	Méthodes d'enseignement.	MÉTIERS ENSEIGNÉS.	NOMBRE D'ÉLÈVES.								NOMBRE ACTUEL DE PROFESSEURS.					
				Pendant l'année 1898.**	PRÉSENTS LE 10 NOV. 1898.						Total de ceux qui ont été instruits.						
					Total.	Garçons.	Filles.	Articulants.†				Total.††	Hommes.††	Femmes.††	Sourds.	Articulation.‡	Métiers.
								A.†	B.†	C.†							
1	Horace Mann School	Orale	Art., Ck., Cl., Se., Sl., emploi des outils	137	116	57	59	116	116	....	462	16	1	15	....	12	3
2	Wicker Park School	Mixte	Dessin industriel	15	8	6	2	8	.....	....	.....	3	....	3	1	1	2
3	Hartigan School	do	do	13	8	7	1	8	.....	....	.....	2	....	2	....	1	1
4	Prescott School	do	do	13	8	4	4	8	.....	....	.....	2	....	2	....	1	1
5	Monroe St. School	do	do	33	19	9	10	19	.....	....	.....	5	2	3	1	2	3
6	Yale School	Orale	do	55	41	18	23	41	41	....	59	9	....	9	....	4	4
7	Lyman Trumbull School	do	do	21	18	9	9	18	18	..	21	4	....	4	....	2	2
8	Kozminski School	do	do	13	10	7	3	10	10	..	13	2	....	2	....	1	1
9	Seward School	do	do	9	8	3	5	8	8	....	9	2	....	2	....	1	1
10	Darwin School	do	do	10	10	6	4	10	10	....	10	2	....	2	....	1	1
11	Burr School	do	do	6	6	5	1	6	6	....	6	2	....	2	....	1	1
12	Froebel School	do	do	6	6	5	1	6	6	....	6	2	....	2	....	1	1
13	Cincinnati Public School	Dactylolo.	Couture	10	8	4	4	.....	.....	....	125	1	....	1	1	....	..
14	St. Louis School	Mixte	Aucun	53	37	23	14	31	.....	....	224	4	1	3	2	1	..
15	Milwaukee School	Orale	Art., Car., Ck., Pr., Se., Sl., Wc	56	50	23	27	50	50	....	148	10	....	10	....	9	1
16	Cincinnati Oral School	do	Se	32	32	19	13	32	32	....	76	5	....	5	....	5	.
17	Evansville School	Mixte	Aucun	16	14	6	8	2	.....	....	50	1	1	.....	.....	.....	..
18	Wausau School	Orale	do	10	8	5	3	8	8	...	19	1	....	1	....	1	..
19	Cleveland School	Mixte	do	43	43	22	21	40	37	....	.....	4	....	4	....	4	..
20	Manitowoc School	Orale	do	8	5	3	2	5	5	....	14	1	....	1	....	1	..
21	Sheboygan School	do	do	6	6	5	1	6	6	....	8	1	....	1	....	1	..
22	Detroit School	do	do	9	9	5	4	9	8	1	26	1	....	1	....	1	..
23	Eau Claire School	do	Ck., Pa	7	7	2	5	7	7	....	11	3	....	3	....	1	2
24	Fond du Lac School	do	Man	6	6	3	3	6	6	....	10	1	....	1	....	1	..
25	Marinette School	do	Aucun	7	6	3	3	6	5	1	10	1	...	1	....	1	.
26	Oshkosh School	do	Ck., Man., Se., Sl	10	10	6	4	10	10	....	16	4	1	3	....	2	2
27	La Salle School	do	Aucun	5	5	4	1	5	5	....	5	1	....	1	....	1	.
28	Los Angeles School	do	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	..
29	Lorain County School	do	Aucun	7	7	6	1	7	7	....	7	1	....	1	....	1	..
29	Public Day-Schools	.....	.....	616	511	275	236	482	401	2	1,335	91	6	85	5	58	26

** Y compris ceux qui ont quitté l'école durant l'année. (Dans les écoles de Chicago 22 élèves sont comptés deux fois, ayant été enrôlés dans plus d'une école durant l'année.) † A = nombre d'articulants. B = nombre de ceux qui sont instruits entièrement ou principalement par la méthode orale. C = nombre de ceux qui sont instruits entièrement ou principalement par la méthode auriculaire. †† Y compris le principal et les chefs d'ateliers. ‡ Y compris ceux qui enseignent l'articulation et ceux qui enseignent par la parole, mais non les chefs d'ateliers.

TABLEAU DES ECOLES DE SOURDS-MUETS POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA, 1898-99.—Suite.

EXTERNATS PUBLICS AUX ETATS-UNIS.

	NOM.	VACANCES.	SUPPORT.
1	Horace Mann School	Depuis le dernier mardi de juin jusqu'au 1er merc. de sept.	Etat et ville.
2			
3			
4			
5			
6			
7	Chicago Public Schools	Juillet et août	Fonds scolaires de l'état.
8			
9			
10			
11			
12			
13	Cincinnati Public School	Depuis le 23 juin jusqu'au 2e lundi de sept	Ville.
14	St. Louis Day-School	do 2e vend. de juin jusqu'au 1er lundi de sept	Ville.
15	Milwaukee Day-School	do dernier vend. de juin jusqu'au 1er lundi de sept	Etat, ville et comtés.
16	Cincinnati Oral School	do 20 juin jusqu'au 8 sept	Etat et ville.
17	Evansville School	do 1er jeudi de juin jusqu'au 1er lundi de sept	Ville.
18	Wausau Oral School	do 18 juin jusqu'au 8 sept	Etat et ville.
19	Cleveland School	do 15 do 15 sept	Ville.
20	Manitowoc School	do dernier de juin jusqu'au 1er sept	Etat et ville.
21	Sheboygan School		do
22	Detroit Day-School	12 semaines	Ville.
23	Eau Claire School	16 do	Etat et ville.
24	Fond du Lac School	Depuis le 1er juin jusqu'au 9 sept	do
25	Marinette School	do dernier de juin jusqu'au 1er sept	do
26	Oshkosh School	do 25 juin jusqu'au 6 sept	do
27	La Salle School	do dernier de juin jusqu'au 1er sept	do
28	Los Angeles School		Ville et souscriptions volontaires.
29	Lorain County School		Etat et comté.
29	Public Day-Schools in the United States.		

C.—Ecoles Dissidentes et Ecoles Privées aux Etats-Unis.

	NOM.	SIÈGE.	Date de fondation.	1er OFFICIER.
1	German Evangelical Lutheran Deaf and Dumb School	North Detroit, Wayne Co., Mich	1873	D. H. Uhlig, Director.
2	St. John's Catholic Deaf-Mute Institute	St. Francis, Wis	1876	Rev. M. M. Gerend, President.
3	F. Knapp's Institute	Baltimore, Md. (851 & 853 Hollins St.)	1877	Wm. A. Knapp, Principal.
4	The McCowen Oral School for Young Deaf Children	Chicago, Ill. (6550 Yale Ave)	1883	Miss Cornelia D. Bingham, H'd Teacher.
5	Ephpheta School for the Deaf	Chicago, Ill. (409 S. May St.)	1884	Miss Margar't Cosgrove, Superintendent.
6	Mariæ Concilia School for the Deaf	St. Louis, Mo. (1849 Cass Ave)	1885	Sister M. Adele, Principal.
7	Sarah Fuller Home for Little Children Who Cannot Hear	West Medford, Mass. (93 Woburn St.)	1888	Miss Eliza L. Clark, Prin'p'l & Matron
8	Notre Dame School for the Deaf	Cincinnati, O. (East Sixth St.)	1890	Sister Mary of the S. Heart, Principal.
9	Charitable Deaf-Mute Institution of the Holy Rosary	Chinchuba, St. Tammany Parish, Pa.	1890	Very Rev. Canon H. C. Mignot, Pres.
10	St. Joseph's Deaf-Mute Institute for Boys	Longwood Place, South St. Louis, Mo.	1893	Rev. Mother Agatha, Principal.
11	Wright-Humason School	New York, N. Y. (42 West 76th St.)	1894	Thos. A. Humason, M.A., Ph. D., Prin. John Dutton Wright, M.A., Principal.
12	St. Joseph's School and Home for Deaf-Mutes	North Temescal, Cal	1895	Sister M. Valeria, Principal.
13	Oakland Oral Kindergarten Home for the Deaf	Oakland, Cal. (San Pablo Av & 43d St)	1898	Miss Charlotte Louise Morgan, Director.
14	San Francisco School for the Deaf	San Francisco, Cal. (522 Oak St.)	1898	A. N. Holden, Principal.
15	Western Oklahoma School for the Deaf	Byron, Woods Co., O. T	1898	Ellsworth Long, B.S., Principal.
15	Denominational and Private Schools in the United States.			

TABLEAU DES ECOLES DE SOURDS-MUETS POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA, 1898-99.—Suite.

ECOLES DISSIDENTES ET ECOLES PRIVÉES AUX ETATS-UNIS.—Suite.

	NOM.	Méthodes d'enseignement.	MÉTIERS ENSEIGNÉS.	NOMBRE D'ÉLÈVES.								NOMBRE ACTUEL DE PROFESSEURS.					
				Pendant l'année 1898,**	PRÉSENTS LE 15 NOV. 1898.						Total de ceux qui ont été instruits.						
					Total.	Garçons.	Filles.	Articulants†				Total.††	Hommes.††	Femmes.††	Sourds.	Articulation.‡	Métiers.
								A.†	B.†	C.†							
1	German Lutheran Institute	Mixte.	Aucun	50	43	20	23	41	....	..	235	4	3	1	1	3	....
2	St. John's Catholic Institute	do	Car., Pa., Wc	58	58	40	18	45	45	2	291	7	4	3	....	2	3
3	Mr. Knapp's Institute (*a*) (*b*)	Orale.	Aucun	26	26	16	10	26	26	....	.....	3	1	2	....	3	....
4	McCowen Oral School	do	Dra.. Ho., Se., Sl	29	23	15	8	23	23	....	.....	5	....	5	....	3	2
5	Ephpheta School	Mixte.	Cl., Se., Wc	116	68	27	41	61	4	....	258	7	....	7	....	6	1
6	Maria Concilia School	do	Dr., Pr	38	37	2	35	12	5	2	400	6	....	6	....	3	3
7	Sarah Fuller Home	Orale.	Aucun	16	10	7	3	10	10	....	51	4	....	4	....	4	....
8	Notre Dame School	Mixte.	Se	15	13	8	5	10	3	2	31	3	....	3	....	2	1
9	Instit'n of the Holy Rosary (*b*)	do	Dr., Se	56	52	35	17	28	3	....	86	8	2	6	....	2	4
10	St. Joseph's Institute (Mo.)	do	Fa	17	14	14	....	8	4	....	38	4	....	4	....	2	1
11	Wright-Humason School	Orale	Aucun	31	19	7	12	19	19	....	36	9	3	6	....	9	....
12	St. Joseph's Institute (Cal.)	Dactylolo.	Art., Dr., Em	26	26	6	20	....	....	....	27	4	....	4	....	1	1
13	Oakland Kindergarten Home	Orale.	Bas., Ga., Ho., Sl	6	2	2	....	2	2	....	6	2	....	2	....	1	1
14	San Francisco School	do	Ck., Se., Ww	7	5	2	3	5	5	....	7	2	1	1	....	2	....
15	Western Oklahoma School (*a*)	Dactylolo.		4	4	...	4	....	....	....	4	1	1	....	1	..	.....
15	Ecoles dissidentes et privées.	.....	.....	495	400	201	199	290	149	6	1,470	69	15	54	2	43	17

** Y compris ceux qui ont quitté l'école durant l'année. † A = nombre d'articulants. B = nombre de ceux qui sont instruits entièrement ou principalement par la méthode orale. C = nombre de ceux qui sont instruits entièrement ou principalement par la méthode auriculaire. †† Y compris le principal et les chefs d'ateliers. ‡ Y compris ceux qui enseignent l'articulation et ceux qui enseignent par la parole, mais non les chefs d'ateliers. (*a*) Cette école admet aussi des entendants-parlants, mais nous ne donnons ici que les statistiques des élèves sourds-muets et de leur professeurs. (*b*) Pour 1897-98.

	NOM.	VACANCES.	SUPPORT.
1	German Evangelical Lutheran Institute	Depuis le 15 juillet jusqu'au 15 sept	Pensions et églises Luthériennes.
2	St. John's Catholic Institute	do la fin de juin jusqu'à la 1re semaine de sept	Contributions volontaires et pensions.
3	Mr. Knapp's Institute		Pensions et subvention de l'Etat.
4	McCowen Oral School	Aucune	do contributions volontaires.
5	Ephpheta School	Depuis le dernier vend. de juin jusqu'au 1er lundi de sept	do souscriptions do
6	Mariæ Consilia School	do la dernière sem. de juin jusqu'à la 1re sem. de sept	do contributions do
7	Sarah Fuller Home	Août	Souscriptions privées.
8	Notre Dame School	Depuis le 15 juin jusqu'à la 1re sem. de sept	
9	Institution of the Holy Rosary	do 1er juin jusqu'au 1er sept	Contributions volontaires et pensions.
10	St. Joseph's Institute (Mo.)	do 30 do do	do do
11	Wright-Humason School	do 7 do 1er oct	Pensions.
12	St. Joseph's Institute (Cal.)	Deux mois	Industries des religieuses et pensions.
13	Oakland Kindergarten Home	Juillet et août	Pensions.
14	San Francisco School	Depuis le 2 juillet jusqu'au 1er sept	Privée.
15	Western Oklahoma School		Souscriptions privées.
15	Ecoles dissidentes et écoles privées.		

TABLEAU DES ECOLES DE SOURDS-MUETS POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA, 1898-99.—Suite.

C.—Institutions Canadiennes.

	NOM.	SIÈGE.	Date de fondation.	1er OFFICIER.
1	Institution Catholique des Sourds-Muets pour la Province de Québec	Mile-End, pr. Montréal, P. Q.	1848	Rév. Alf. Bélanger, C. S. V., Directeur.
2	Institution Catholique des Sourdes-Muettes pour la Province de Québec	Montréal, P.Q. (546 rue Berri)	1851	Rév. Sœur Philippe de Jésus, Supérieure.
3	Halifax Institution for the Deaf and Dumb	Halifax, N.S.	1857	James Fearon, Principal.
4	Ontario do do do	Belleville, Ont.	1870	Robert Mathison, M.A., Superintendent.
5	Mackay Institution for Protestant Deaf-Mutes and the Blind	Montreal, P.Q. (a)	1870	Mrs. H. B. Ashcroft, Superintendent.
6	Fredericton Institution for the Education of the Deaf and Dumb	Fredericton, N.B.	1882	Albert F. Woodbridge, Principal.
7	Manitoba Deaf and Dumb Institution	Winnipeg, Manitoba	1888	D. W. McDermid, Principal.
7	Institutions canadiennes.			

	NOM.	Méthodes d'enseignement.	MÉTIERS ENSEIGNÉS.	NOMBRE D'ÉLÈVES.								NOMBRE ACTUEL DE PROFESSEURS.					
				Pendant l'année 1898.**	PRÉSENTS LE 10 NOV. 1898.						Total de ceux qui ont été instruits.						
					Total.	Garçons.	Filles.	Articulants†				Total.††	Hommes.††	Femmes.††	Sourds.	Articulation.‡	Métiers.
								A.†	B.†	C.†							
1	Institution Catholique { Dép. Oral. / Dép. Dact.	Orale. / Dactylolo.	Ba., Bl., Bo., Cab., Car., Fa., Ga., Pa., Pr., / Sh., Ta., Wt.	60 / 54	60 / 47	60 / 47	.... /	60 /	60 /	.... /	600	15 / 18	15 / 18	.... /	1 /	13 /	18
2	Inst. Catholi. des Sourdes-Muettes { Dép. Oral. / Dép. Dact.	Orale. / Mixte.	Art., Em., Ho., Kn., Se., Wea.	105 / 65	100 / 57	.... /	100 / 57	100 /	93 /	7 /	868	20 / 14	.... /	20 / 14	.... /	18 /	14
3	Halifax Institution	do	Car., Dr., Ga., Pr	102	90	58	32	60	60	....	446	8	2	6	1	7	1
4	Ontario do	do	Car., Dr., Pr., Sh., Ta.	305	258	144	114	57	....	...	1,144	22	13	9	5	2	5
5	Mackay do	do	Cab., Car., Dr., Pr., Sh., Wc.	65	55	30	25	30	17	13	160	8	3	5	....	3	2
6	Fredericton Institution	do	Aucun	42	29	19	10	20	20	....	71	4	3	1	1	1	.....
7	Manitoba do	do	Co., Pe., Pr., Se., Wc.	57	49	21	28	16	9	....	88	5	2	3	3	1	2
7	Institutions canadiennes			855	745	379	366	343	259	20	3,377	114	56	58	11	45	42

	NOM.	VACANCES.	SUPPORT.	Valeur des immeubles.	Dép. durant la dernière année fiscale.		Nombre de volumes dans la bibliothèque.
					Pour l'entretien.	Pour édifices et terrains.	
1	Inst. Catholique (Garçons).	Depuis le 3e mer. de juin jusq. 1er mer. de sept.	Province, élèves et contributions volont..	$ 175,000	$12,000	.....	1,550
2	Inst. Catholique (Filles)....	do 1er juillet jusqu'au 1er sept.....	do et contributions volontaires....	.....	.....	.....	4,140
3	Halifax Institution.....	do la der. sem. de juin jusq. la 1re sem. sept.	do do do ...	80,000	.....	.....	.....
4	Ontario do	do le 3e mer. de juin jusq. 2e mer. de sept.	do	240,000	44,887	$500	2,563
5	Mackay do	do do do	do élèves et contributions volont..	60,000	10,537	924	780
6	Fredericton Institution....	do 1er juillet jusqu'au 1er sept.....	do et contributions volontaires....	.....	6,070	.....	.....
7	Manitoba do	do 2e mer. de juin jusq. 2e mer. de sept.	do	35,000	11,700	500	400
7	Institutions canadiennes.						

** Y compris ceux qui ont quitté l'école durant l'année. † A = nombre d'articulants. B = nombre de ceux qui sont instruits entièrement ou principalement par la méthode orale. C = nombre de ceux qui sont instruits entièrement ou principalement par la méthode auriculaire. †† Y compris le principal et les chefs d'ateliers. ‡ Y compris ceux qui enseignent l'articulation et ceux qui enseignent par la parole, mais non les chefs d'ateliers. (a) Notre-Dame-de-Grace.